

# RAPPORT D'ACTIVITE 2012 et ORIENTATIONS 2013

**Soumis à l'approbation  
de l'Assemblée Générale  
du 21 novembre 2013**

**Le texte du rapport d'activité est  
disponible sur le site internet de  
l'URIOPSS (cf. fiche n° 74342)**

4, rue Arsène Leloup  
BP 98501  
44185 NANTES cedex 4

Tél. 02 51 84 50 10 - Fax 02 51 84 50 11  
E-Mail : [secretariat@uriopss-pdl.asso.fr](mailto:secretariat@uriopss-pdl.asso.fr)  
[www.uriopss-pdl.asso.fr](http://www.uriopss-pdl.asso.fr)

# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>RAPPEL DU CONTEXTE CONCERNANT LA REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITE.....</b>	<b>p. 4</b>
<b>LE PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>LA VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION.....</b>	<b>p. 9</b>
- Assemblée Générale .....	p. 9
- Conseils d'Administration .....	p. 11
- Bureaux .....	p. 12
<b>LES ORIENTATIONS INTERNES .....</b>	<b>p. 14</b>
✓ Améliorer l'écoute et le recensement des besoins des adhérents.....	p. 15
✓ Redéfinir l'adhésion reposant sur l'engagement .....	p. 18
✓ Redynamiser la démocratie représentative et participative .....	p. 21
✓ Accompagner l'équipe salariée de l'URIOPSS .....	p. 24
✓ Renforcer l'efficacité du réseau UNIOPSS/URIOPSS .....	p. 27
✓ Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques existants.....	p. 29
✓ Secteur « Enfance-Famille-Jeunesse » .....	p. 30
✓ Secteur « Personnes âgées » .....	p. 32
✓ Secteur « Personnes handicapées » .....	p. 34
✓ Secteur « Lutte contre les exclusions – insertion » .....	p. 35
✓ L'accompagnement technique .....	p. 38
✓ Formation et information au service des adhérents .....	p. 42
<b>LES ORIENTATIONS EXTERNES.....</b>	<b>p. 44</b>
✓ Renforcer la représentation auprès des pouvoirs publics .....	p. 45
✓ Renforcer les liens avec nos partenaires .....	p. 50
✓ Améliorer notre communication à destination de l'opinion publique et des médias .....	p. 52
✓ Développer notre représentativité .....	p. 54

## Introduction

L'exercice de l'année 2012 marque la fin d'un cycle pour l'URIOPSS.

En effet, le projet associatif qui se déroulait sur la période 2007/2012 est arrivé à son terme en décembre 2012.

Avons-nous rempli nos objectifs ?

Nos ambitions sont-elles à la hauteur des enjeux ?

Comment avons-nous incarné nos valeurs ?

Nos actions ont-elles eu un impact sur la situation des personnes et sur les institutions qui les accompagnent ?

Avons-nous renforcé l'unité du mouvement en région Pays de La Loire ?

Une étape importante a été franchie en 2012 avec la mise en place en région du Comité Consultatif des personnes Accueillies (CCRPA).

Parce que notre réseau n'a pas pour seule vocation de représenter des organismes et institutions, mais d'être au service de personnes, fédérer et organiser la parole des personnes vivant des situations d'exclusion constituent un défi majeur pour remplir notre mission : développer les solidarités.

L'objectif est ambitieux mais réaliste : organiser des croisements, des regards et des savoirs entre les personnes elles-mêmes, les travailleurs sociaux, les administrations, les associations.

C'est une première étape qui se poursuivra et qui devrait réinterroger nos manières de nous organiser « avec » chacune des parties prenantes.

C'est un défi pour renforcer la démocratie à tous les niveaux.

Bonne lecture

Anne POSTIC

## **RAPPEL DU CONTEXTE CONCERNANT LA REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITE**

Le projet associatif a fixé des orientations à mettre en œuvre pour la période 2007-2012.

A partir du projet associatif, élaboré et rédigé au cours de l'année 2007 et voté à l'Assemblée Générale du 31 mai 2007, la commission d'évaluation du projet associatif s'est mise en place et a travaillé sur une méthodologie de mise en œuvre concrète en :

- ✓ Proposant des actions à réaliser pour chaque objectif opérationnel,
- ✓ Elaborant un outil simple d'évaluation et de rendu compte du projet.

Cette commission a proposé ses travaux au Conseil d'Administration de décembre 2008 qui a validé l'ensemble.

Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS et la commission d'évaluation ont souhaité que le rapport d'activité des cinq années suivantes soit présenté à partir de l'outil d'évaluation du projet associatif réalisé au cours de l'année 2008.

Le présent rapport constitue la quatrième version rédigée sous cette forme.

Son ambition est de dresser, à partir des 9 orientations internes, externes et de leurs déclinaisons en objectifs opérationnels et actions à réaliser :

- ✓ Un bilan des actions programmées pour l'année en cours,
- ✓ Un état des points d'amélioration à mettre en œuvre pour garantir la réalisation des orientations pour l'année à venir,
- ✓ Un plan d'actions pour les orientations à mener pour l'année qui suit.

Dans ce rapport est intégrée une présentation de l'activité « traditionnelle » de l'URIOPSS présentée dans la partie : « Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques » de l'URIOPSS, qui rend compte des activités mises en place autour des missions d'animation sectorielle et transversale, des missions de formation, d'information et d'accompagnement technique et méthodologique.

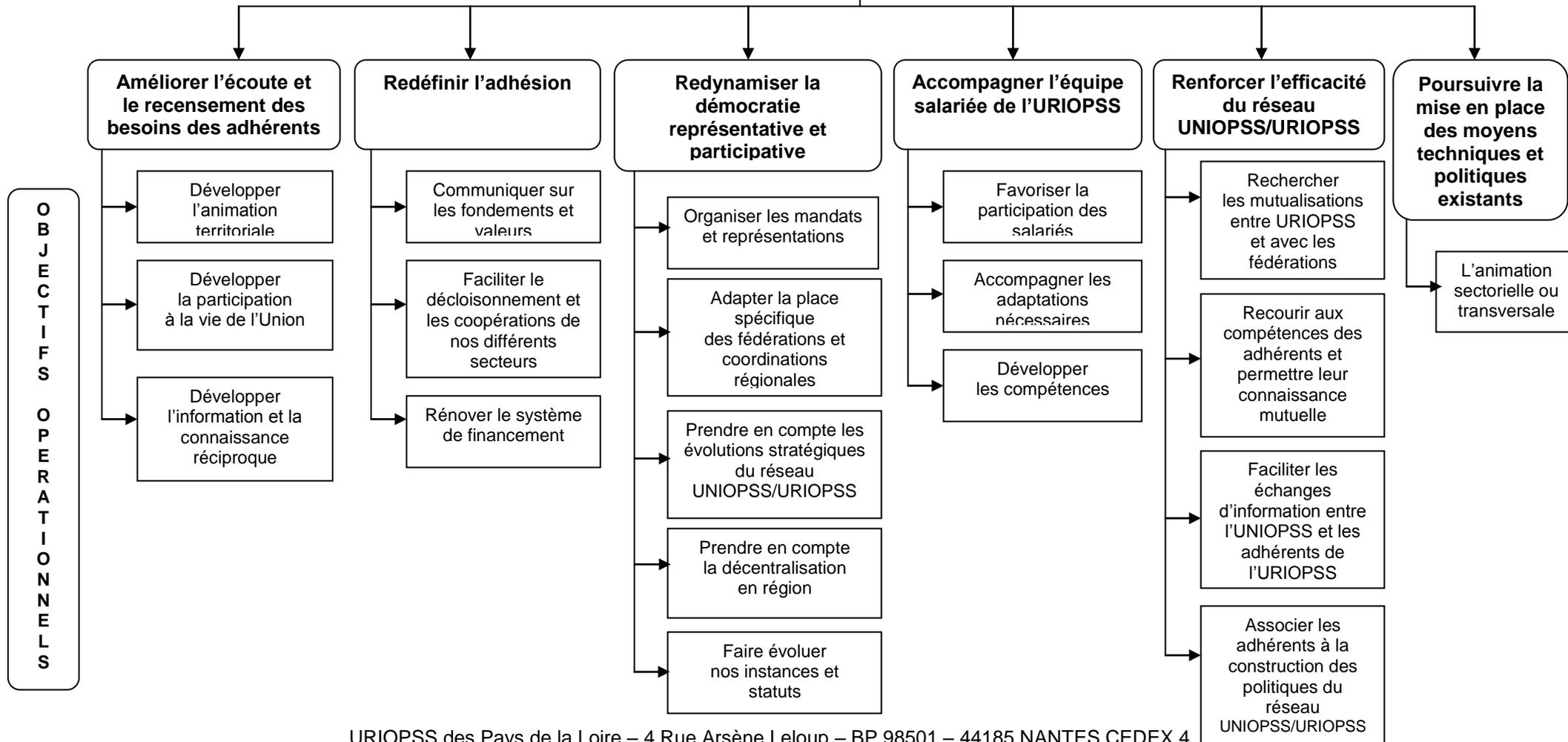
Ce rendu, les perspectives et prospectives qui se dégageront sont celles attenantes à l'activité de l'URIOPSS en 2011 et en lien avec les actions programmées sur cette période.

Le choix a été de porter l'attention, dans ce rapport, sur des points forts de l'activité. C'est ainsi que certaines orientations sont davantage détaillées que d'autres, et ce, au regard des échéances planifiées et de l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

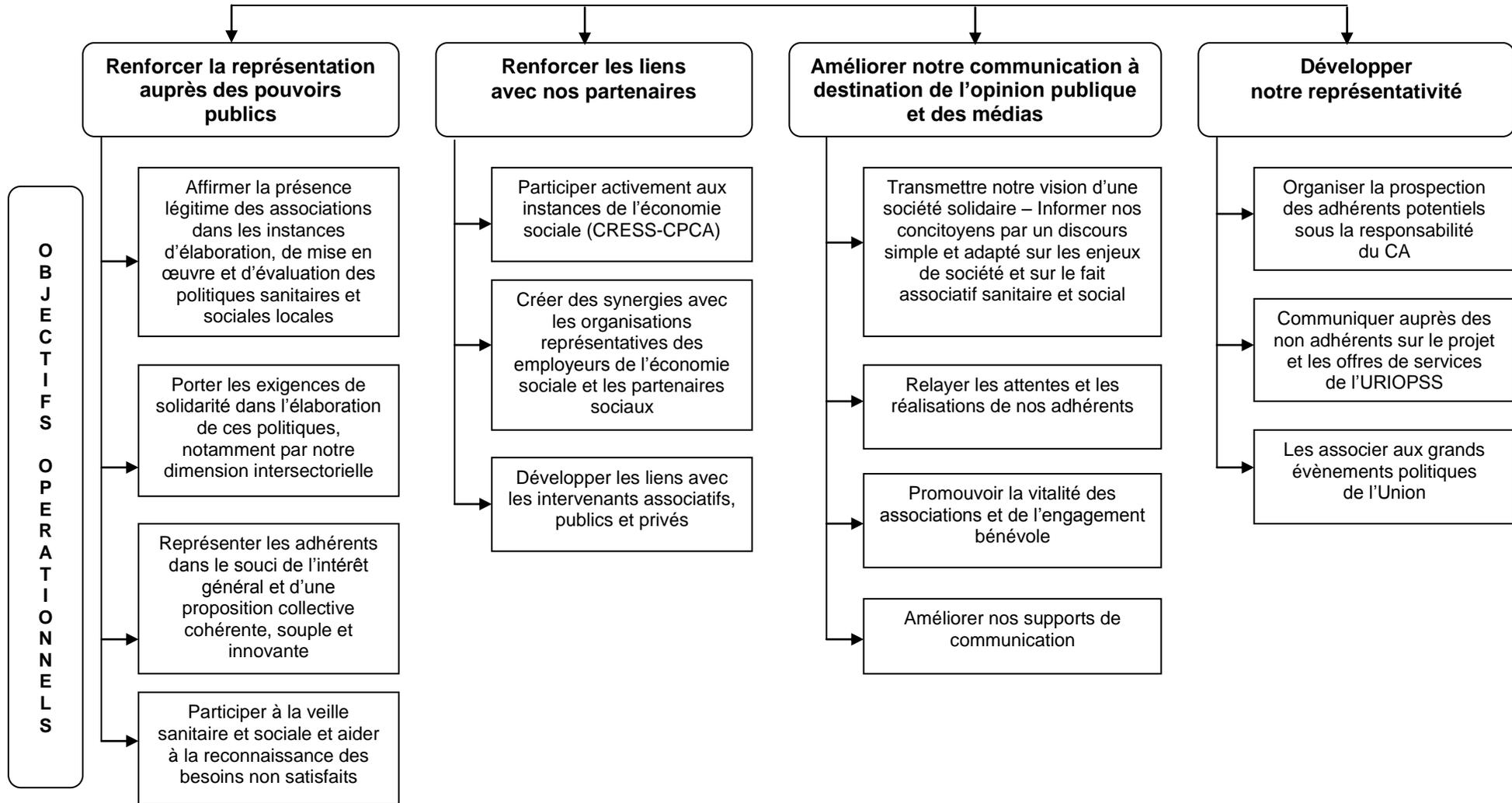
Puisse cette présentation donner à chaque membre de l'URIOPSS une visibilité sur la conduite du projet associatif tel qu'il a été voté en mai 2007 par l'Assemblée Générale.

# PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS 2007-2012

## ORIENTATIONS INTERNES



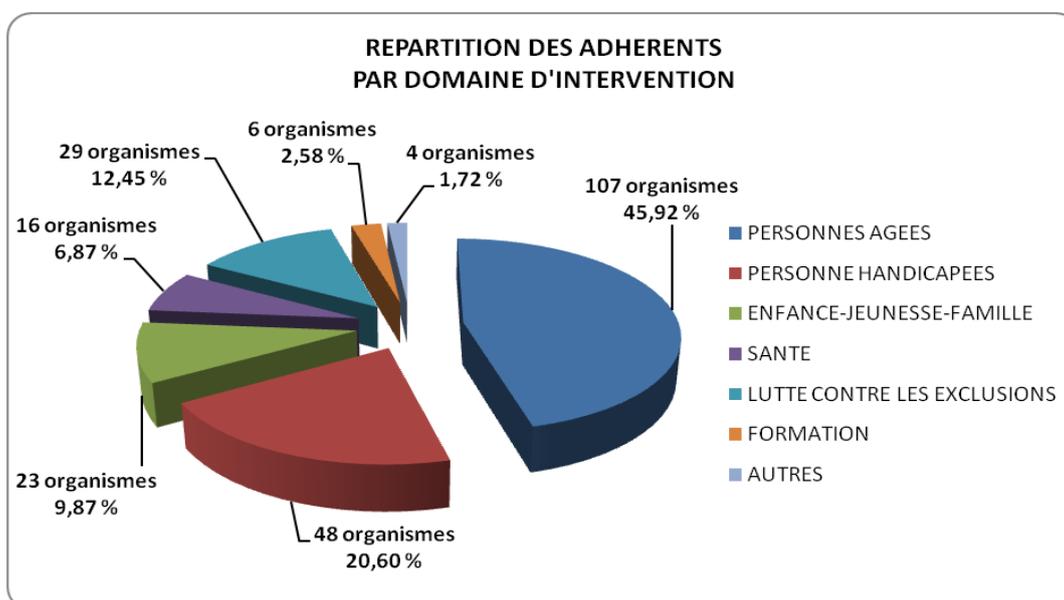
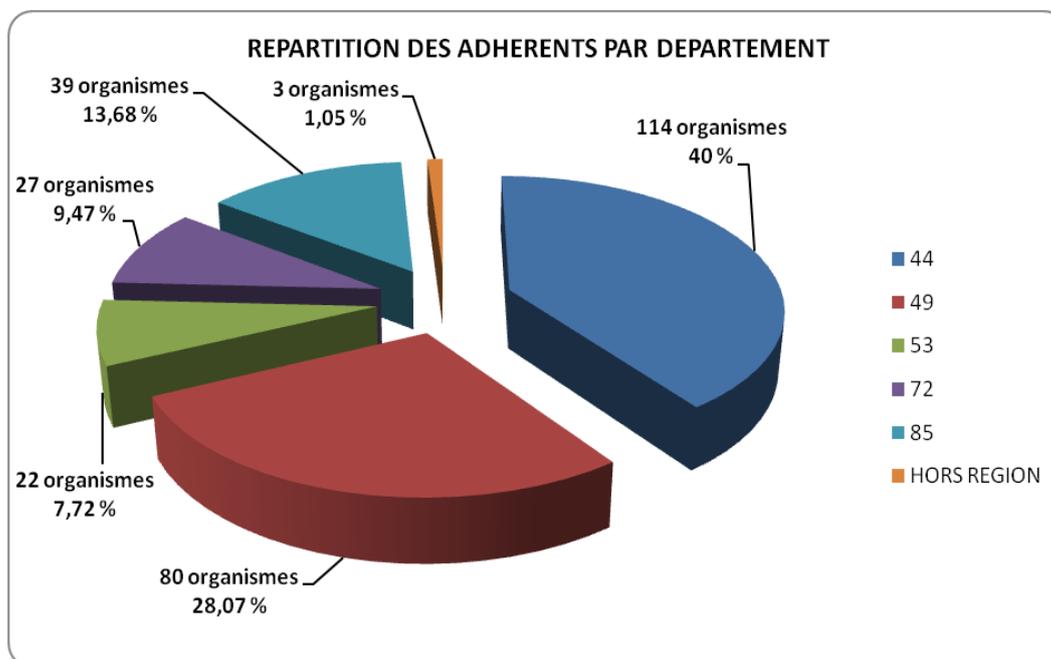
# ORIENTATIONS EXTERNES

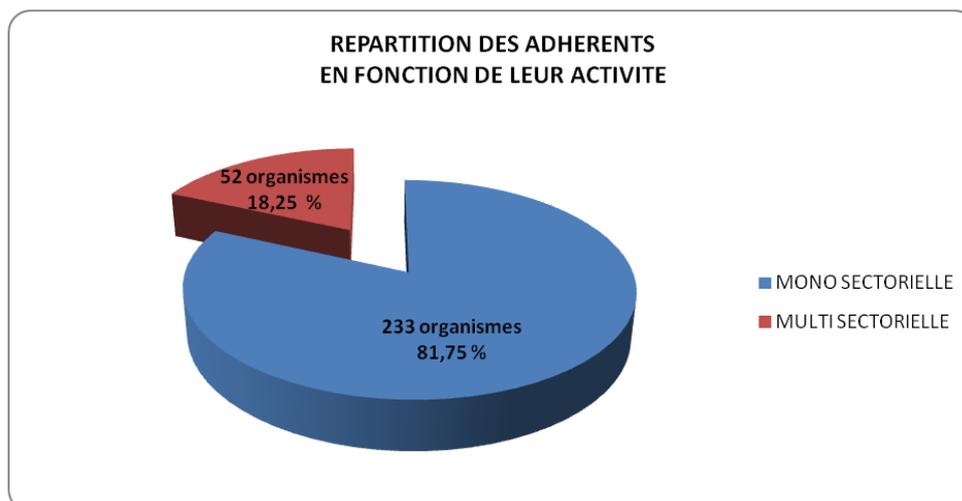


## LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS :

L'URIOPSS en 2012 se compose de 285 membres adhérents (organismes à but non lucratif dont des associations, des mutuelles, des fondations).

Pour rappel, un adhérent est une personne morale.

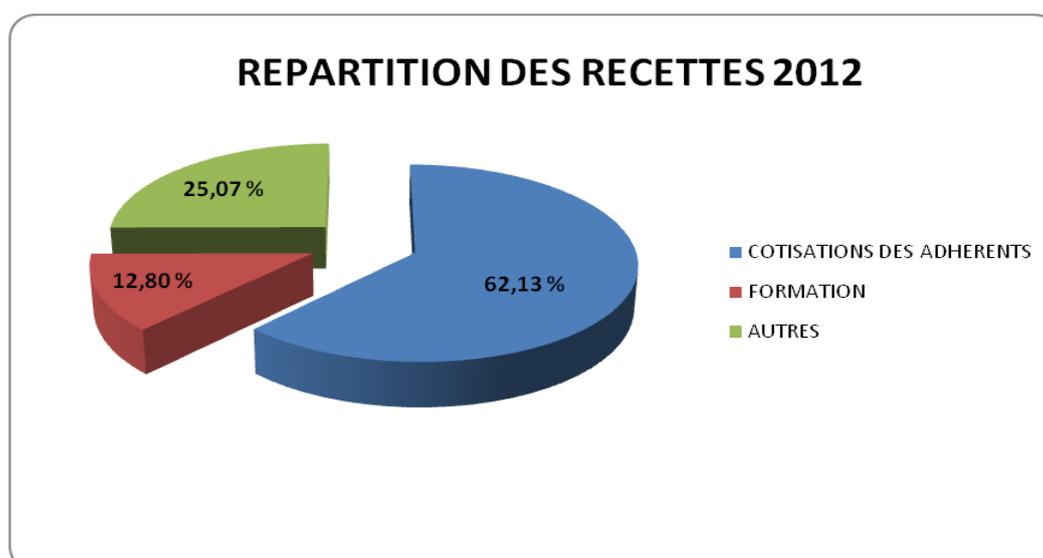




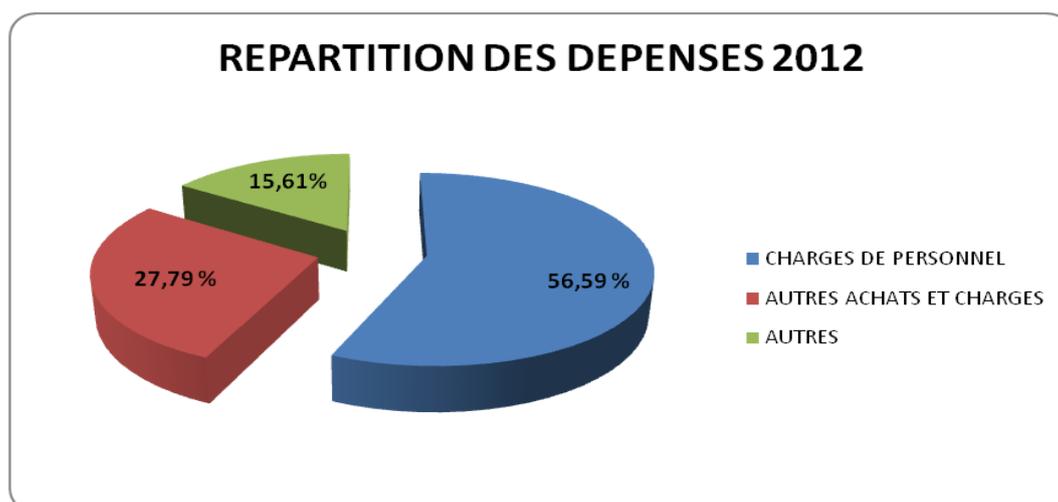
Pour l'année 2012, nous avons enregistré :

- 6 adhésions :
  - o Secteur « Personnes Agées » : 2
  - o Secteur « Lutte contre les exclusions » : 3
  - o Secteur « Formation » : 1
- Des démissions (dont 6 suite à des transformations de personnes morales) :
  - o Secteur « Personnes Agées » : 4 (dont 2 suite à fusion)
  - o Secteur « Personnes Handicapées » : 1 (suite à fusion)
  - o Secteur « Enfance-Jeunesse-Famille » : 3 (dont 2 suite à fusion)
  - o Secteur « Lutte contre les exclusions » : 8 (dont 1 suite à une fusion et 1 suite à une dissolution)
  - o Secteur « Santé » : 1
  - o Multisectorielle : 1.

Pour l'année 2012, les produits de l'URIOPSS, de 803 049 € se répartissent comme suit :



Quant aux dépenses, la répartition des produits de l'URIOPSS, de 800 686 € se répartissent comme suit :



On pourra se référer au rapport financier pour plus de détails.

## VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION

### • ASSEMBLEE GENERALE

Le 21 juin 2012 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Centre Saint Jean – 36 Rue Barra - à ANGERS, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 2 mars 2012.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Elie CHARRIER assisté de Madame Bernadette DAVID (Comité Régional ADMR – LA ROCHE/YON) et de Messieurs Gérard GODET (Association Sainte Famille - BEAUPREAU) et Dominique RAQUET (Maison de Retraite Saint Martin – ANGERS) en qualité de scrutateurs.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 105 membres de l'URIOPSS sur 298 sont présents ou représentés. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **1. Présentation, débat et vote des différents rapports**

- a. Rapport moral
- b. Rapport d'activité
- c. Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2011
- d. Rapport du Commissaire aux Comptes
- e. Affectation du résultat de l'exercice 2011

#### **2. Élection au Conseil d'administration**

- a. Renouvellement du tiers sortant (5 postes à pourvoir)
- b. Renouvellement des mandats des « Personnes Qualifiées »
- c. Approbation des représentants désignés par la Conférence des Fédérations

## I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Monsieur CHARRIER, Président de l'URIOPSS, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

## II - RAPPORT MORAL

Monsieur Elie CHARRIER, Président, présente le rapport moral de l'Union Régionale pour l'année 2011.

## II - RAPPORT D'ACTIVITE

Madame Anne POSTIC, Directrice Régionale, présente le rapport d'activité de l'Union Régionale pour l'année 2011, dont un exemplaire a été adressé à chaque membre.

Le rapport d'activité 2011 est adopté par les membres de l'Assemblée à l'unanimité.

## III - COMPTE-RENDU FINANCIER : PRESENTATION DES COMPTES 2011

Monsieur Marc MARHADOUR, Trésorier-Adjoint, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il informe l'Assemblée que le compte de résultat fait apparaître un excédent de 5 367,40 €.

## IV - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame BLANLOEIL, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par le Trésorier-Adjoint, Monsieur Marc MARHADOUR.

## V - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuvent dans toutes ses parties le compte rendu financier de l'exercice 2011 tel qu'il est présenté, ainsi que l'affectation du résultat excédentaire de 5 367,40 € en report à nouveau.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité de l'Assemblée.

## VI – ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1) COLLEGE 1

Après dépouillement des votes, sont déclarés élus pour un mandat d'une durée de 6 ans :

- Madame Marie GUIARD Association Chanteclair  
Rue de Corbusson - 53810 SAINT BERTHEVIN
- Madame Christiane LEBEAU Association pour la Rééducation  
Professionnelle et Sociale (ARPS)  
Château de Fontenailles - 37370 LOUESTAULT
- Sœur Nicole LITOU Congrégation des Sœurs de Sainte Marie  
de Torfou  
3 Rue Charles Foyer - 49660 TORFOU

- Madame Yveline PATAULT Association Sainte Famille de Grillaud  
16 Rue Chéneau - 44100 NANTES
- Monsieur François SOULARD Secours Catholique 44  
1 Rue Lorette de la Refoulais - 44000 NANTES

Compte tenu de l'égalité des suffrages constatée entre Mesdames Marie GUIARD et Cyrille PASTRE (ARTA – ST SEBASTIEN/LOIRE) et après accord des deux personnes concernées, il est décidé que Madame GUIARD est réputée élue au Conseil d'Administration de l'URIOPSS. Madame PASTRE, quant à elle, sera invitée permanente aux travaux du Conseil avec voix consultative.

## 2) COLLEGE 2 : Conférence des Fédérations

La désignation de l'URACCS en qualité de représentant de la Conférence des Fédérations est validée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés. Le mandat est d'une durée de 6 ans.

## 3) COLLEGE 3 : Personnes Qualifiées

Les désignations effectuées par le Conseil d'Administration lors de la séance du 4 mai dernier, en qualité de « Personnes Qualifiées » sont confirmées par le vote de l'Assemblée.

Sont donc désignées « Personnes Qualifiées » pour une durée de 2 ans :

- Monsieur René CLOUET, Directeur du CREAM (ST HERBLAIN)
- Monsieur Richard GAILLARD, Maître de conférence à l'Université (ANGERS)
- Monsieur Marc MARHADOUR, Délégué UNIFED (NANTES).

## • CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a tenu 5 réunions au cours de l'année 2012.

### 1. Les questions et sujets principaux abordés

#### ✚ Représentation et rendez-vous avec les partenaires institutionnels

- ✓ Préparation et bilan des rendez vous et rencontres réalisés
- ✓ Information sur les Missions d'Appui Régional ARS :
  - Pour la gestion des ressources humaines dans les structures sanitaires et médico-sociales (GPMC)
  - Sur le secteur médico-social
- ✓ Convention avec le Conseil Régional : bilan de la convention 2012, présentation de la convention 2013

#### ✚ Projets de partenariats

- ✓ Financement du guide Stratégie : convention avec la Caisse d'Epargne
- ✓ Convention avec l'association l'Arche en France pour l'organisation du colloque Fragilités Interdites

#### ✚ Animation et relation avec les adhérents

- ✓ Préparation des Commissions Départementales Intersectorielles
- ✓ Synthèse des Commissions Départementales Intersectorielles
- ✓ Assemblée Générale
- ✓ Information sur la Conférence des Fédérations et Adhérents Nationaux
- ✓ Journée de rentrée
- ✓ Unions/Fédérations adhérentes à l'URIOPSS : projet de convention de bonnes pratiques

- ✚ **Projet associatif de l'URIOPSS**
  - ✓ Echanges sur la note relative au Projet Associatif et projets d'ateliers au cours de l'assemblée générale
  - ✓ Démarche de Projet Associatif de l'URIOPSS : constitution du comité de pilotage
  
- ✚ **Fonds Ouest Solidaire**
  - Evolution du projet d'institut d'accompagnement des bénévoles
  - Convention avec Quendya
  
- ✚ **Politiques sociales**
  - ✓ Avis de l'URIOPSS sur le Projet Régional de Santé (PRS)
  - ✓ Présentation des préoccupations prioritaires de l'UNIOPSS
  - ✓ Diagnostic territorial DATAR : positionnement de l'URIOPSS
  - ✓ Courrier sur la situation des migrants sur la ville de Nantes
  
- ✚ **Vie associative et interne de l'URIOPSS**
  - ✓ Préparation de l'Assemblée Générale
  - ✓ Conférence des Fédérations : proposition d'élargissement
  - ✓ Election du Bureau
  - ✓ Information sur l'équipe
  - ✓ Dialogue social : mesures applicables pour 2013.
  
- ✚ **Réseau UNIOPSS/URIOPSS**
  - ✓ UNIOPSS : un nouveau Directeur Général
  - ✓ Congrès de l'UNIOPSS
  - ✓ Décision sur la cotisation de l'UNIOPSS.

## **2. Décisions du CA au cours de l'année**

- ✚ Approbation des comptes et proposition d'affectation du résultat
- ✚ Maintien du barème des cotisations
- ✚ Projet Associatif : révision
- ✚ Organisation du débat présidentiel

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BUREAU</b></li> </ul>
---

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises.

Les réunions de bureau ont vocation à approfondir les questions portées en CA.

Les sujets évoqués ont donc été très divers :

- Projet d'institut d'accompagnement des dirigeants des bénévoles (avec la participation d'Emile Marolleau)
- Partenariat avec le Conseil Régional
- Information sur les Cotisations 2011
- Projet de planification des actions de l'équipe URIOPSS l'année 2012
- Equipe de l'URIOPSS : Information et validation des recrutements en cours
- Préparation de la rencontre avec les représentants des salariées dans le cadre de la commission dialogue sociale
- Dossier URAPÉI
- Relations FNARS/URIOPSS
- Projet de document relatif aux relations Fédérations/URIOPSS
- Préparation de l'Assemblée générale et hypothèses concernant la composition du futur Bureau de l'URIOPSS et perspectives
- Ordres du jour des CA, des CID

- Projet Associatif : réponse au cahier des charges
- Débat présidentiel
- Informations et questions diverses : Convention avec le Conseil Régional, Candidature TITSS
- CA de l'ARIFTS : Désignation d'un représentant de l'URIOPSS
- Missions d'appui régional : pour la gestion des ressources humaines dans les structures sanitaires et médico-sociales (GPMC), sur le Secteur médico-social (MARS)
- Intervention de Monsieur MAURY : projet concernant la lutte contre la solitude
- Projet de colloque Arche : partenariat URIOPSS
- Caisse des Dépôts et Consignations : information
- Suivi des mandats
- Actualités CC 1951
- Rencontre avec l'URIOPSS Bretagne.

# ORIENTATIONS INTERNES

## Actions réalisées

• **LEGENDE UTILISEE**

	Orientation
	Objectifs opérationnels
	Points forts
	Points de perspectives
	Difficultés



## Améliorer l'écoute et le recensement des besoins des adhérents

### Objectif général visé :

Cette orientation vise à aller au plus près des attentes des adhérents, de mieux recenser leurs besoins et de faciliter les connaissances réciproques.

### Esprit recherché :

- Faciliter, par tous les moyens appropriés :
  - ✓ Une meilleure connaissance par l'URIOPSS de ses adhérents et de leurs spécificités
  - ✓ Les contacts entre les adhérents et l'URIOPSS
  - ✓ Les relations entre les adhérents et toutes les parties prenantes (dirigeants bénévoles, salariés)
- Faire vivre le réseau
- Faire circuler l'information pour permettre à chaque partie prenante une connaissance et une meilleure appréhension des enjeux.

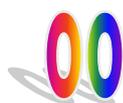
### Traduction concrète :

- ✓ Faire en sorte que les actions de l'URIOPSS soient réalisées au plus près des territoires
- ✓ Optimiser tous les moyens de communication possibles pour développer les mises en réseau interne et externe.

### Outils disponibles :

- ✓ Site internet
- ✓ Nos revues (Trait d'Union, Union Sociale)
- ✓ Animation de commissions sectorielles et transversales
- ✓ Animation de commissions départementales intersectorielles
- ✓ Contacts individuels
- ✓ Visite d'accueil des nouveaux adhérents.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



#### **Développer l'animation territoriale :**

- **Mise en place et animation de commissions intersectorielles départementales (CID)**

### Objectifs :

- Apporter un regard croisé sur les grands enjeux sectoriels, intersectoriels et transversaux
- Permettre des échanges et une vision globale des problématiques concernant les associations adhérentes
- Renforcer la dynamique départementale de l'URIOPSS
- Mener une politique départementale renforcée et cohérente
- Développer le lien entre l'échelon départemental et régional

### Organisation :

- Réunions présidées par un Administrateur de l'URIOPSS. Un Conseiller Technique de l'URIOPSS est mis à la disposition de la CID en appui technique de l'Administrateur

- Au moins 2 réunions par an (en fonction des actions menées localement et des besoins)
- Sont invités les Présidents d'Associations du département et les Directeurs d'établissements et services
- Invitations et logistique gérées par l'URIOPSS
- Les décisions prises par les CID doivent être validées par l'URIOPSS

#### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Inviter les délégations territoriales de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou les autres partenaires institutionnels aux prochaines réunions des CID
- Rencontrer les présidents de conférence de territoire.



#### **Points forts :**

- Deux réunions ont été tenues dans l'année pour chaque département, avec un total de 120 participants
- Présence dans chaque territoire d'un représentant de l'ARS et/ou de la Direction de la cohésion sociale et/ou des conseils généraux : dialogue
- Partager un état des lieux de la perception générale des adhérents vis-à-vis de leur environnement et de l'URIOPSS afin de dessiner une vision prospective des attentes vis-à-vis de l'URIOPSS.



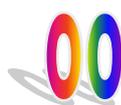
#### **Difficulté**

- Baisse de participation



#### **Points de perspective :**

- Programmer de nouveau la rencontre des présidents des conférences de territoires
- Être vigilant par rapport à la baisse de participation, notamment des administrateurs
- Intégrer systématiquement au cours de ces réunions un point sur l'innovation et l'expérimentation associative.



#### ***Développer la participation à la vie de l'UNION :***

- ***Mettre en place la lettre aux administrateurs,***
- ***Faciliter l'utilisation du site,***
- ***Mettre en place une enquête régionale de satisfaction du site.***

#### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Evaluer la communication de l'URIOPSS et travailler un plan de stratégie de communication.

#### **❖ L'URIOPSS, centre de ressources**

Tant pour les adhérents que pour les salariés de l'URIOPSS.

Pour cela, veille quotidienne au moyen d'abonnements électroniques ou papier aux sites réglementaires, institutionnels, techniques et à la presse spécialisée. Achats ponctuels d'ouvrages selon les besoins.

Cela se concrétise par la réalisation de dossiers documentaires sur les sujets d'actualité (suivi de la loi HPST, création des ARS, ...) et des demandes ponctuelles de documentation (textes réglementaires par exemple).

## ❖ Site internet

Le travail d'alimentation, de suivi et d'animation consiste à assurer :

- ✓ Le repérage, collecte et mise en forme (en collaboration avec l'équipe) quotidiens des informations pouvant être intégrées sur le site internet, en terme d'actualité régionale (textes parus, nominations, manifestations organisées, ...)
- ✓ L'alimentation du site en documents « institutionnels » (rapport d'activités, rapport moral, ...)
- ✓ L'animation de la réflexion sur ce que doit être le site internet
- ✓ La gestion des adhérents :
  - problème de connexion
  - attribution et envoi des identifiants
  - "guidage" sur le site.

### Site Internet 2012 – Chiffres clés :

- 1 248 visiteurs différents par mois en moyenne
  - 3 342 visites du site par mois en moyenne
- Soit une moyenne de 2,67 visites par visiteur par mois en moyenne.

## ❖ LA LETTRE AUX DECIDEURS

Construction et réalisation d'une lettre aux administrateurs, dans un premier temps à destination des administrateurs de l'URIOPSS, puis élargie vers l'ensemble des administrateurs des organismes adhérents à l'URIOPSS



### Point fort :

- Envoi de la lettre aux décideurs en juin et décembre 2012.



### Point de perspective :

- Inclure l'évaluation de la lettre aux décideurs dans le projet de refonte de la communication de l'URIOPSS à l'égard des adhérents (notamment projet de newsletter).



### Développer l'information et la connaissance réciproque :

- **Saisir les informations dans la base de données interne (Alfa)**
- **Proposer une ossature de plaquette des services de l'URIOPSS**
- **Mettre en place une procédure d'accueil, de démission et de suivi des adhérents**
- **Etablir une trame de dossier adhérent version papier.**

### Rappel des perspectives à fin 2011 :

- Adapter les plaquettes aux nouveaux services proposés par l'URIOPSS



### Points forts :

- Réactualisation de la base ALFA



### Difficulté :

- Retour parfois lacunaire des adhérents



### Point de perspective :

- Revoir dans le cadre du nouveau projet associatif les procédures de suivi des adhérents.



## Redéfinir l'adhésion reposant sur l'engagement

### Objectif général visé :

Cette orientation vise à ce que les sociétaires de l'URIOPSS :

- ✓ Construisent ensemble la vision de la solidarité qu'ils souhaitent défendre auprès des pouvoirs publics et du grand public
- ✓ Rendent visibles leurs convictions « associatives » et leur manière d'entreprendre autrement, par leur adhésion pleine et entière au projet et aux valeurs de l'URIOPSS
- ✓ Affirment collectivement que les organismes à but non lucratif agissent dans le cadre de missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

### Esprit recherché :

L'adhésion porte en elle toute la conviction portée par le réseau UNIOPSS/URIOPSS : la pertinence et la compétence du secteur non lucratif à agir, à développer, à co-construire les politiques sociales et les réponses aux besoins, et aux aspirations des personnes fragilisées de notre société.

Les administrateurs et l'équipe salariée de l'URIOPSS ont pour rôle d'affirmer auprès des adhérents, qu'adhésion et engagement dans la défense des valeurs de l'URIOPSS sont indissociables.

Devenir adhérent est avant tout le signe d'une appartenance à un mouvement.

Faire prendre conscience à toutes les parties prenantes, y compris les pouvoirs publics, que le réseau UNIOPSS/URIOPSS constitue un lieu de mutualisation par excellence et que la cotisation n'est pas un coût supplémentaire mais peut permettre des économies d'échelles.

### Traduction concrète :

- ✓ Effort de communication de l'URIOPSS sur les valeurs portées par le réseau et celles défendues dans le cadre de ses adhésions à d'autres réseaux (économie sociale)
- ✓ Règlement de la cotisation à l'URIOPSS selon les barèmes votés
- ✓ Contribution active aux prises de position de l'URIOPSS
- ✓ Prendre en compte les évolutions des modes de financement des associations gestionnaires dans le système de financement de l'URIOPSS (CPOM, coopération).

### Outils disponibles :

- ✓ Diffusion du projet associatif de l'URIOPSS
- ✓ Organisation de réunions et de journées qui permettent les échanges entre secteurs, et entre acteurs
- ✓ « Observation » des évolutions des cotisations en macro et en micro
- ✓ Participer à la réflexion nationale sur les cotisations et le mode de financement du réseau.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

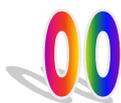


#### **Communiquer sur les fondements et valeurs :**

- **Editer le Projet Associatif.**

Réalisé en 2008.

Large diffusion au cours des années 2009, 2010, 2011 et 2012.



**Faciliter le décloisonnement et les coopérations de nos différents secteurs :**

- **Privilégier les rencontres entre les acteurs des différents secteurs d'activité**
- **Bâtir une offre de service sur toutes les formes de coopération.**

**Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- **Contribuer au positionnement du réseau UNIOPSS/URIOPSS sur la coopération :**
- **Prendre la parole dans les instances ARS, DRJSCS sur le positionnement**

En 2012 :

- ✚ **Organisation de journées d'études et de commissions** qui permettent aux acteurs membres de l'URIOPSS d'échanger et de partager des connaissances et des visions.

**REUNIONS D'INFORMATION — JOURNEES D'ETUDES**

Réunions d'informations	Actualité en droit social	17 janvier 2012	5 associations.	9 pers.
		19 janvier 2012	11 associations.	11 pers.
		31 janvier 2012	20 associations.	30 pers.
		2 février 2012	18 associations.	22 pers.
		26 juin 2012	10 associations	13 pers.
		6 juillet 2012	27 associations	34 pers.
		10 juillet 2012	12 associations	16 pers.
		12 juillet 2012	10. associations	17 pers.
Journée d'étude régionale	Impact de la Convention Collective de branche de l'aide à domicile dans nos associations	3 février 2012	9 organismes	17 pers.
		10 février 2012	17 organismes	40 pers.
		14 septembre 2012	10 organismes	21 pers.
		2 octobre 2012	10 organismes	25 pers.
	« La tarification répond-elle aux besoins des usagers ? »	14 décembre 2012	19 associations. 4 partenaires institutionnels 1 partenaire financier	25 pers.
	Journée de rentrée : « ASSOCIATIONS de solidarité, venez parler d'AVENIR ! »	8 octobre 2012	49 associations	88 pers. 4 partenaires institutionnels



**Rénover le système de financement :**

- **Vérifier l'application des règles de cotisation,**
- **Contrôler les données financières reçues des adhérents,**
- **Définir le calcul des cotisations.**

L'adhésion à l'URIOPSS est avant tout la marque tangible de l'appartenance à un même ensemble de valeurs, à une vision partagée de la vie en société et à une manière commune d'agir auprès des personnes les plus vulnérables.

Adhérer au réseau UNIOPSS/URIOPSS, c'est participer et œuvrer au sein d'un mouvement structuré qui défend, à tous les niveaux pertinents, des principes communs autour de la solidarité et de la cohésion sociale.

L'URIOPSS a pour mission :

- ✓ de regrouper les organismes privés sanitaires, sociaux, médico-sociaux, socioculturels et de solidarité à but non lucratif de la Région des Pays de la Loire et de constituer un terrain d'échanges, de recherche et de réflexion ;

- ✓ de provoquer leur création et de soutenir leur développement quand le besoin s'en fait sentir ;
- ✓ de faciliter les liaisons et regroupements entre ces organismes et leur mise en réseau ;
- ✓ d'assurer leur participation à l'élaboration et à l'exécution des politiques publiques sanitaires et sociales et des programmes et plans d'équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- ✓ de les représenter et d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, administrations et collectivités locales, et des organismes de toute nature ;
- ✓ de promouvoir leur esprit, leurs objectifs et leurs activités auprès de l'opinion publique.

### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Mettre en place un recueil systématique des données budgétaires
- Faire un diagnostic du profil des adhérents
- Rencontrer les membres de l'URAPEI afin d'établir un diagnostic régional des cotisations de ses membres et élaborer des propositions justes et équitables
- Poursuivre les rencontres avec les Adhérents Nationaux présents en région dans le cadre des recommandations du Plan d'Action Prioritaire de l'UNIO PSS.



#### **Points forts :**

- Meilleur suivi des cotisations au niveau administratif et comptable
- Relance systématique en cas de non règlement



#### **Difficultés :**

- Cas de non-paiement ou paiement partiel des cotisations
- Retour imparfait sur les données budgétaires des adhérents demandées dans le bordereau de cotisation
- Positionnement de certaines fédérations sectorielles
- Lenteur de la négociation et des prises de décision avec certains adhérents nationaux.



#### **Points de perspective :**

- Maintenir, dans le modèle économique de l'URIOPSS, un poids prépondérant des cotisations
- Evoluer vers un système moins aléatoire
- Adapter le barème aux évolutions du secteur (cotisation de base en cas de regroupement).



## Redynamiser la démocratie participative

### Objectif général visé :

- ✓ Rendre visible et lisible la composition de l'Union en organisant ses instances et le pouvoir en son sein de manière à ce que chaque composante puisse être représentée
- ✓ Permettre une déclinaison régionale des orientations nationales notamment sur la place des adhérents nationaux dans les instances de l'URIOPSS des Pays de la Loire
- ✓ Etre présent dans le plus d'instances possibles grâce à la représentativité de l'Union
- ✓ S'assurer que la « parole » qui est donnée par les personnes mandatées soit en cohérence avec les positions des instances locales
- ✓ Travailler à une meilleure cohérence régionale et départementale dans la désignation des personnes mandatées.

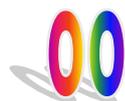
### Esprit recherché :

Cette orientation est au cœur de l'activité de l'URIOPSS car, grâce à la vie associative, la démocratie participative permet à chaque citoyen de s'impliquer sur les problématiques de société et de contribuer à la solidarité.

### Outils disponibles :

- ✓ Guide des mandats
- ✓ Outils de communication entre les personnes mandatées et la direction de l'URIOPSS
- ✓ Mise en place de la conférence des fédérations
- ✓ Prouver la représentativité dans tous les lieux.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



#### **Organiser les mandats et représentations :**

- **Réaliser et diffuser le guide des mandats**
- **Réunir les personnes mandatées annuellement**
- **Réaliser et diffuser les documents des mandats**
- **Evaluer annuellement le fonctionnement des mandats**
- **Anticiper annuellement les renouvellements ou nomination**
- **Mesurer, travailler la représentativité de l'URIOPSS.**

**Le travail sur les mandats** a été mis en place en 2007. Il a consisté en plusieurs étapes :

- ✓ Recenser tous les instances dans lesquelles siègent des personnes au nom de l'URIOPSS
- ✓ Recenser toutes les instances au sein desquelles l'URIOPSS n'a pas de siège
- ✓ Récapituler les durées des mandats
- ✓ Elaborer un guide de présentation des mandats
- ✓ Mettre à jour ce guide
- ✓ Organiser les mandats :
  - Proposer une réunion des personnes mandatées
  - Se doter des outils de communication pertinents et efficaces qui permettent de garantir un niveau de communication adéquat.

### En 2012 :

Un nouveau guide des mandats a été élaboré, il intègre :

- un document cadre définissant le rôle du mandataire et ses engagements
- une charte du mandataire.

Des rendez-vous avec quelques mandataires ont été conduits pour leur présenter la démarche et s'assurer de leur adhésion à la démarche engagée.

### Rappel des perspectives à fin 2011 :

- Diffuser le nouveau guide des mandats
- Favoriser l'organisation des mandats (désignation, suivi des mandats)
- Mettre au point des outils et des démarches d'évaluation des mandats



#### Points forts :

- Finalisation de la démarche de mandat



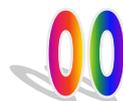
#### Difficultés :

- Disponibilité nécessaire pour les prises de rendez-vous avec l'ensemble des mandataires systématique de la convention de mandat



#### Points de perspective à fin 2012 :

- Finaliser les rencontres et signatures des conventions de mandat entre l'URIOPSS et ses mandataires.
- Engager une réflexion sur la représentation de l'URIOPSS au sein des nombreuses commissions d'appels à projets



#### ***Adapter la place spécifique des fédérations et coordinations régionales :***

- ***Intégrer la création d'une conférence régionale des fédérations aux statuts,***
- ***Organiser la mise en place de cette conférence régionale des fédérations.***

Ce chantier est issu de la déclinaison des travaux stratégiques de l'URIOPSS et fait suite aux évolutions statutaires de l'URIOPSS des Pays de la Loire votées en assemblée générale de juin 2008. Il a pour fondement de faire vivre et de donner une réalité concrète et efficace au « I » de l'« Interfédérale » de l'URIOPSS.

### Rappel des perspectives à fin 2012 :

- Envisager l'élargissement de la Conférence des Fédérations aux adhérents nationaux



#### Point fort :

- Positionnement du Conseil d'Administration de l'URIOPSS sur l'opportunité de l'évolution de la conférence des fédérations aux représentants des adhérents nationaux en région



#### Difficulté :

- Pas de convocation de la conférence des fédérations sur 2012



#### Points de perspective :

- Poursuivre ce travail dans le cadre du renouvellement du projet associatif de l'URIOPSS



### **Prendre en compte les évolutions stratégiques du réseau UNIOPSS/URIOPSS :**

- **Participer aux instances de l'UNIOPSS,**
- **Informer régulièrement par l'ordre du jour le Conseil d'Administration et adapter les prises de position.**

Le lien entre l'URIOPSS et l'UNIOPSS et les autres URIOPSS est fondamental à plusieurs titres :

- ✓ Ancrer nos réflexions et analyses régionales en résonance avec les prises de positions de l'UNIOPSS
- ✓ Contribuer à une parole homogène sur le territoire
- ✓ Faire évoluer les instances et la stratégie de l'URIOPSS au regard des enjeux nationaux.

Dans ce cadre, l'URIOPSS s'efforce donc à contribuer à la réussite du Plan D'actions Prioritaires de l'UNIOPSS et à participer à différents travaux menés au niveau national.

#### **Points forts :**

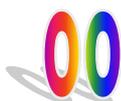


- Taux de participation aux réunions des différentes instances de plus 90 % (réunion du Conseil d'Administration de l'UNIOPSS, réunions de directeurs, conférence des présidents et directeurs),
- Participation de la directrice de l'URIOPSS à différents chantiers ouverts par l'UNIOPSS : Conduite d'une enquête auprès des régions sur l'interfédéralité.



#### **Point de perspective :**

- Travaux en vue du congrès de l'UNIOPSS en janvier 2013



### **Prendre en compte la décentralisation en région :**

- **Mettre en place un Conseil d'Administration délocalisé,**
- **Assurer des contacts avec les partenaires locaux compétents,**
- **Donner une mission claire aux vices présidents départementaux,**
- **Comparer et analyser les politiques départementales.**

### **Rappel des perspectives à fin 2012 :**

- Anticiper les échéances électorales de 2014
- S'appuyer sur les synthèses des commissions départementales intersectorielles pour relayer les préoccupations des acteurs du secteur non lucratif de solidarité en région et peser sur les débats.



#### **Points forts :**

- Organisation d'un débat en vue des élections présidentielles avec des représentants des candidats de 4 principaux partis politiques
- Rencontre avec de nombreux élus



#### **Points de perspective :**

- Analyser l'impact du futur acte III de la décentralisation sur les politiques sociales
- Participer au positionnement politique national sur la décentralisation.



## Accompagner l'équipe salariée de l'URIOPSS

### Objectif général visé :

La mise en œuvre du projet stratégique de l'Union repose sur l'articulation entre le travail des administrateurs et celui de l'équipe salariée.

De même, confrontée à des évolutions sans précédent du secteur, de sa réglementation et de ses modes de régulation, l'URIOPSS doit conforter et développer les compétences techniques et d'animation de ses collaborateurs eu égard aux besoins de ses adhérents :

- ✓ Faire participer les salariés aux réflexions sur la mise en œuvre du projet
- ✓ Faciliter les relations entre administrateurs et salariés.

### Esprit recherché :

En tant que partie prenante essentielle de la personne morale et au regard des valeurs affirmées par les sociétaires autour de la primauté de la personne et du mode de fonctionnement participatif, l'équipe salariée de l'URIOPSS fait l'objet d'une orientation à part entière.

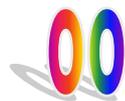
Combinaison responsabilité d'employeur et valeurs « humanistes » doit demeurer une priorité pour le Conseil d'Administration de l'URIOPSS et se traduire concrètement dans la manière d'associer les collaborateurs.

### Outils disponibles :

- ✓ Formation,
- ✓ Travail d'équipe,
- ✓ Travail sur l'organisation interne,
- ✓ Rencontres entre administrateurs et salariés.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

#### Echéance 2009-2011



#### **Favoriser la participation des salariés :**

- Finaliser les fiches de fonctions et de postes en cohérence avec le projet associatif (étape 1)
- Réaliser des entretiens professionnels en cohérence au projet associatif (étape 4).



#### **Accompagner les adaptations nécessaires :**

- Revoir l'usage interne et l'accord 35 heures (étape 2).



#### **Développer les compétences :**

- Etablir un plan de formation en pertinence avec les entretiens individuels et fiches de poste (étape 3).

Les évolutions au sein de l'équipe salariée :

- Recrutement de Camille CHAMOIX en septembre 2011, en remplacement de Céline CAILLET, conseillère technique secteur de l'exclusion (en congé maternité puis congé parental)
- Recrutement d'Emma LECOQ, en février 2012, en remplacement d'Isabelle RUISSEAU, documentaliste-webmaster (en congé maternité puis congé parental).

En 2012, l'URIOPSS a accueilli :

- Johanna SILVA, pour un stage de sept mois dans le cadre d'un master en Sciences politiques durant lequel elle a :
  - o Participé à l'évaluation du Projet Associatif en vue de sa révision
  - o Contribué à la rédaction du rapport d'activité pour l'année 2011
  - o Rédigé une note de prospective sur l'impact de l'évaluation des politiques publiques sur le futur Projet Associatif de l'URIOPSS ;
- Amélie GERMAIN, pour un stage de huit mois durant lequel elle a :
  - o Réalisé une enquête auprès des adhérents sur leur situation au regard des démarches d'évaluation
  - o Collaborer à l'élaboration de préconisations en matière de dynamique qualité
- Camille LAURENT, pour un stage d'un mois, durant lequel elle a :
  - o Rédigé une note à destination de la direction et de l'équipe salariée de l'URIOPSS sur les différents catégories de financement Européen
  - o Approfondi la nouvelle politique de redéploiement des Fonds Européens pour 2014-2020, européens sur les régions

#### **Rappel des perspectives à fin 2011:**

- Organiser la représentation des salariées
- Présenter une démarche d'entretiens annuels
- Embauche d'un(e) conseiller(e) technique sur le secteur petite enfance – protection de l'enfance – jeunesse – famille.

#### **Points forts :**



- Intégration des nouvelles collaboratrices
- Bon esprit d'équipe
- Tenue de trois réunions de la commission dialogue social sur les questions liées à la politique des ressources humaines internes
- Organisation de 2 séminaires d'équipe dans l'année
- Validation de la démarche d'entretiens annuels



#### **Difficulté :**

- Marges de manœuvre faibles sur la rémunération



#### **Points de perspective :**

- Proposer une augmentation générale des rémunérations

## URIOPSS des Pays de la Loire - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL en 2012

Pôle Conseil Technique
Lutte contre les exclusions <b>Céline CAILLET</b> : c.caillet@uriopss-pdl.asso.fr jusqu'en septembre 2011. Remplacée par <b>Camille CHAMOUX</b> (septembre 2011) : c.chamoux@uriopss-pdl.asso.fr
Politiques sociales Personnes Âgées / Personnes Handicapées / Aide à Domicile <b>Anne-Cécile FOURRAGE</b> (depuis avril 2012) : ac.fourrage@uriopss-pdl.asso.fr
Petite Enfance – Enfance / Jeunesse / Famille Appels à projets <b>Amandine ROUFFIAT</b> : a.rouffiat@uriopss-pdl.asso.fr
Droit Social - Droit des Associations <b>Florence MOULINIER</b> : f.moulinier@uriopss-pdl.asso.fr
Politiques Ressources Humaines Accompagnements GPEC <b>Séverine SALAFIA</b> : s.salafia@uriopss-pdl.asso.fr: <b>congé maternité</b>
Stratégie associative / Projet associatif Regroupement / Coopération / Évaluation <b>Cathy BELLEC</b> : c.bellec@uriopss-pdl.asso.fr
Documentation / Information Communication / Webmaster <b>Emma LECOQ</b> (depuis février 2012) : documentation@uriopss-pdl.asso.fr

Direction
Politiques associatives Représentation Formation <p style="text-align: right;"><b>Anne POSTIC</b> : a.postic@uriopss-pdl.asso.fr</p>

Pôle administratif
Gestion de la formation Secrétariat de la Direction <p style="text-align: right;"><b>Noëlle BOIVIN</b> : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr</p>
Secrétariat des instances statutaires Assistance des Conseillers Techniques <p style="text-align: right;"><b>Valérie CHAMARRE</b> : v.chamarre@uriopss-pdl.asso.fr</p>
Comptabilité/Gestion Cotisations <p style="text-align: right;"><b>Odile GERBAUD</b> : comptabilite@uriopss-pdl.asso.fr</p>



## Renforcer l'efficacité du réseau UNIOPSS-URIOPSS

### Objectif général visé :

Cette orientation vise l'URIOPSS et ses adhérents ainsi que les adhérents entre eux.

Il s'agit de la mise en réseau :

- ✓ Collaborer avec nos adhérents et le réseau UNIOPSS/URIOPSS pour améliorer notre efficacité, la pertinence de nos analyses,
- ✓ Rechercher des collaborations au sein de notre réseau pour augmenter notre influence et nos compétences,
- ✓ Favoriser les rencontres entre adhérents en vue de faciliter les échanges de bonnes pratiques et leurs collaborations dans tous les domaines.

### Esprit recherché :

Faire à plusieurs, ce que l'on n'arrive pas à faire seul.

### Outils disponibles :

- ✓ Partage de documents ou outils entre URIOPSS
- ✓ Rencontre avec les adhérents.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

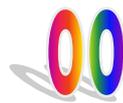
#### Echéances sur 2008-2012 :



#### **Rechercher les mutualisations entre URIOPSS et avec les fédérations :**

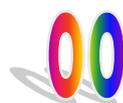
- **Rechercher à mutualiser avec les autres URIOPSS,**
- **Mutualiser les outils des adhérents,**
- **Rechercher à mutualiser avec les fédérations locales.**

Une des orientations du programme d'actions prioritaires votée par l'UNIOPSS vise spécifiquement la question de la mutualisation entre les URIOPSS.



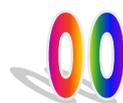
#### **Recourir aux compétences des adhérents et permettre leur connaissance mutuelle :**

- **Recenser les compétences des adhérents pour mutualiser.**



#### **Faciliter les échanges d'information entre UNIOPSS et les adhérents de l'URIOPSS :**

- **Inciter les adhérents à participer aux congrès et manifestations,**
- **Diffuser à l'UNIOPSS le projet et le référentiel d'évaluation de l'URIOPSS.**



#### **Associer les adhérents à la construction des politiques du réseau UNIOPSS/URIOPSS :**

- **Construire des prises de positions politiques communes.**

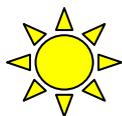
### Rappel des perspectives à fin 2011 :

- Organiser un débat politique en local dans le cadre de la plateforme présidentielle de l'UNIOPSS
- Contribuer au positionnement national sur la coopération à partir des expériences régionales
- Recenser les compétences des adhérents en vue de mutualiser en définissant certains axes spécifiques (la communication par exemple).

**L'URIOPSS participe aux instances statutaires et aux commissions de l'UNIOPSS** à travers les différents mandats dont elle dispose. Certains mandats sont exercés par des adhérents de l'URIOPSS :

Par ailleurs, les salariées de l'URIOPSS participent aux différentes commissions de travail, ainsi qu'aux groupes thématiques et groupes de veille nationale.

Ainsi, Noëlle BOIVIN, assistante de direction chargée de la formation, a poursuivi sa participation au groupe de travail national sur l'activité de formation des URIOPSS, commission créée afin de mutualiser et harmoniser les outils utilisés.



**Points de perspective :**

- Rencontre inter URIOPSS entre région Bretagne, Basse Normandie et Pays de la Loire
- Mobiliser les acteurs de la région pour le congrès de l'UNIOPSS en 2013



**Difficulté :**

- Impact des difficultés internes de l'UNIOPSS sur les URIOPSS.



## Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques existants

### Objectif général visé :

L'URIOPSS depuis 60 ans poursuit une même visée : Unir les associations pour développer les solidarités.

Au fil de son histoire, de celle de ses adhérents et des politiques publiques, l'URIOPSS a conforté et développé des moyens politiques et techniques adaptés aux évolutions sociétales.

Lieu de coopération et de mutualisation par excellence, l'URIOPSS développe des moyens qui permettent de :

- ✓ Concrétiser l'Union
- ✓ Répondre aux besoins des adhérents
- ✓ Soutenir les adhérents individuellement ou collectivement dans la gestion de leurs projets associatifs et dans leur mise en œuvre technique
- ✓ Mutualiser les forces politiques associatives pour défendre l'intérêt des personnes vulnérables ou fragiles.

### Esprit recherché :

Ainsi l'URIOPSS, au regard de ses missions réaffirmées dans le projet associatif se veut :

- ✓ **Un lieu d'animation** : échange de points de vue, de savoir-faire et de connaissances, construction de positions politiques communes
- ✓ **Un lieu d'accompagnement** : soutien individuels ou collectifs des politiques associatives sanitaires sociales et médico- sociales et de leurs mises en œuvre
- ✓ **Un lieu de ressources**, d'information et de formation des adhérents.

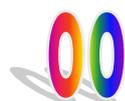
### Traduction concrète :

- ✓ Faire se rencontrer les adhérents régulièrement sur les questions sectorielles traditionnelles de l'action sanitaire et sociale et sur des questions transversales
- ✓ Permettre aux différentes parties prenantes de comprendre les enjeux actuels en mettant à leur disposition des moyens d'information, de formation et d'échanges collectifs

### Outils disponibles :

- ✓ Animation de commissions sectorielles
- ✓ Animation de commissions transversales
- ✓ Sessions de formations
- ✓ Journées d'études
- ✓ Accompagnements techniques personnalisés
- ✓ Réponses aux questions juridiques ou de gestion.

## Les déclinaisons en actions :



### *L'animation sectorielle ou transversale.*

L'animation vise à permettre :

- ✓ L'expression des diversités
- ✓ L'échange des savoirs- faire
- ✓ L'approfondissement de la réflexion
- ✓ La construction de politiques communes.

Concrètement, l'animation se traduit par :

- ✓ Des commissions qui réunissent les adhérents d'un même secteur,
- ✓ Des commissions qui s'adressent à l'ensemble des adhérents lorsqu'il s'agit d'un sujet qui porte sur des questions communes, dépassant les problématiques de secteurs, telles que les ressources humaines.

Elle se combine avec les autres missions et orientations de l'URIOPSS notamment en complémentarité avec la mission de représentation et de communication.

En effet, l'animation peut déboucher sur :

- ✓ des actions politiques d'interpellations,
- ✓ des rendez-vous avec des élus ou des représentants de l'Etat, des partenaires institutionnels,
- ✓ des rencontres avec des partenaires,
- ✓ des journées d'études,
- ✓ des conférences de presse,
- ✓ des actions de sensibilisations,
- ✓ des actions de formations communes,
- ✓ des remontées d'informations et de spécificités locales à l'UNIOPSS et aux autres URIOPSS,
- ✓ des interventions au sein des conseils d'administration,
- ✓ des échanges avec les fédérations sectorielles.

## **Secteur « Enfance-Jeunesse-Famille »**

### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Recrutement d'une conseillère technique sur le secteur petite enfance, protection de l'enfance, jeunesse, famille
- Développement du secteur petite enfance : repérage des structures non lucratives présentes en Région, organisation d'une animation de ce secteur.

### **Éléments marquants en 2012 :**

Conseillère technique sur le secteur « Personnes âgées / Personnes en situation de handicap », depuis son arrivée à l'URIOPSS en 2008, Amandine ROUFFIAT a pris ses nouvelles fonctions le 23 avril 2013 sur les secteurs « Petite Enfance / Protection de l'enfance / Jeunesse / Famille ». A ce titre, elle a multiplié les rencontres avec les adhérents de la région.

### **Secteur Enfance-Jeunesse-Famille**

Patrick MARTIN, Directeur Général de l'AAE et Président de la Commission Protection de l'Enfance de l'UNIOPSS (jusqu'en septembre 2012) et Amandine ROUFFIAT, Conseillère technique à l'URIOPSS, ont la responsabilité de l'animation et de la

structuration de ce secteur. En lien avec ses adhérents, la **commission régionale URIOPSS Enfance-jeunesse-famille** a fixé ses axes de travail pour 2012 :

- **Évolution des organisations** : Comment concilier identité et coopération ?
- **Tarifification et financement** : Risques et enjeux
- **Appels à projets** : Comment valoriser le fond du projet ? Le tissu associatif local ?
- **Évolution de l'activité** : Quelle articulation entre hébergement et milieu ouvert ? Comment accompagner le jeune de manière fluide et cohérente ? Quelle observation des besoins ?
- **Enfants relevant de multi-champs** : Quelles possibilités d'accompagnement ?

L'instance régionale s'est réunie à 3 reprises en 2012.

Les points abordés en réunion ont notamment eu trait à l'application en région des dispositifs issus de la loi du 5 mars 2007 (observatoire, ...), aux réunions de l'Instance interrégionale de concertation PJJ (IRC PJJ) dans laquelle l'URIOPSS est représentée. Deux zooms ont été faits sur la procédure d'appels à projet, ainsi que les démarches d'évaluation (en binôme avec Cathy BELLEC, conseillère technique URIOPSS, Stratégies associatives).

**Par ses actions menées en termes de représentation et d'interpellation,** l'URIOPSS des Pays de la Loire :

- ✓ poursuit sa représentation au sein de l'Instance interrégionale de concertation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (2 réunions),
- ✓ participe aux travaux de la Conférence régionale des acteurs de la jeunesse (Conseil régional),
- ✓ s'implique dans le réseau Inter-Associatif 44 (IA44) en siégeant dans son assemblée plénière,
- ✓ siège avec voix consultative dans des commissions de sélection d'appel à projet compétentes en protection de l'enfance et de la jeunesse : celles des Conseils généraux de Vendée et de Sarthe, de la Préfecture du Maine-et-Loire,
- ✓ porte au sein de l'Agence Régionale de Santé (cf. CRSA) la question de la santé des jeunes et notamment la question du décroisement nécessaire à l'accompagnement des jeunes présentant des difficultés multiples,
- ✓ participe à la Commission Protection de l'Enfance de l'UNIOPSS.

### **Secteur Petite Enfance**

Le développement du secteur petite enfance s'organise par :

- ✓ le repérage des structures non lucratives présentes en Région,
- ✓ la participation aux travaux de la Commission Petite enfance de l'UNIOPSS,
- ✓ la participation au comité de pilotage du programme MALIN de la Croix-Rouge (nutrition infantile)
- ✓ la rencontre de la ministre des sports, de la vie associative, Valérie FOURNEYRON, à Angers, afin de valoriser la qualité de l'accueil des jeunes enfants, et de leurs parents, proposé par le secteur associatif.

#### **Points forts :**



- Recrutement d'une conseillère technique sur le secteur petite enfance, protection de l'enfance, jeunesse, famille à temps plein
- Une bonne participation des adhérents à la Commission et une bonne représentation des départements aux réunions (mais à consolider)
- Engagement de l'URIOPSS sur le secteur de la PJJ avec une coordination portée par les Pays de la Loire pour les 3 régions de l'Ouest au sein de l'instance de coordination IRCPJJ
- Un lien entre les travaux régionaux et les travaux de l'UNIOPSS renforcé (représentant de l'URIOPSS également Président de la Commission

protection de l'Enfance de l'UNIOOPSS)

- Sièges dans les commissions de sélection d'appels à projet Enfance/jeunesse.



#### Points de perspective :

- Développement du secteur petite enfance : repérage des structures non lucratives présentes en Région, organisation d'une animation de ce secteur
- Organiser la réflexion sur le Parcours des jeunes
- Réunir les responsables administratifs et financiers de la protection de l'enfance
- S'impliquer dans les travaux sur la justice des mineurs.

### **Secteur « Personnes âgées » :**

#### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Dans le cadre du changement de conseillère technique « Personnes âgées, Personnes handicapées » en avril 2012, assurer la continuité auprès des adhérents en matière de représentation, d'information et de veille
- Réunir de manière régulière les commissions en 2012
- Organiser une commission régionale ouverte aux adhérents du secteur Etablissements et Services pour personnes âgées (Services à domicile, SSIAD...)
- Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des associations, de leurs administrateurs et de leurs membres en intervenant en Assemblée Générale et/ou Conseil d'Administration sur des thématiques sectorielles ou transversales
- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place
- Réunir les adhérents du secteur de l'aide à domicile et interpeler, avec les fédérations du secteur, les pouvoirs publics sur la situation financière très préoccupante
- Suivre la mise en place de la tarification des SSIAD (repoussée à 2013)
- Porter la question de l'observation sociale des besoins des personnes âgées au sein de la CRSA.

#### **Éléments marquants en 2012 :**

##### ***Actualité nationale :***

- Expérimentation des indicateurs qualité en ESMS
- Poursuite du plan Alzheimer et Plan Solidarité Grand Age
- Contrats EHPAD/Médecins libéraux
- Dossier unique d'admission en EHPAD
- Réflexions autour de la réforme sur la perte d'autonomie
- Fonds de restructuration des services d'aide à domicile en difficulté
- Enjeux et calendrier des évaluations interne/externes des ESMS
- Année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre générations

##### ***Actualité régionale et départementale :***

- Publication du Projet régional de santé de l'Agence Régionale de Santé
- Mise en œuvre du Schéma gérontologique en Loire-Atlantique
- Développement des MAIA, PASA, UHR

##### ***Actions menées en termes d'animation :***

- ✓ Animation des Commissions Personnes Agées
- L'URIOPSS poursuit l'animation des réunions « EPA » (établissements pour

personnes âgées) dans chaque département. Trois réunions se sont tenues sur chaque territoire en 2012, ainsi qu'une commission régionale associant les services du secteur personnes âgées (SSIAD et SAAD) le 3 juillet 2012.

- ✓ Rencontres et visites des adhérents  
L'animation sectorielle et le conseil aux adhérents se réalisent également à l'occasion de visites sur site.

#### **Actions menées en termes de formation et de prestation :**

- ✓ Des interventions ont été réalisées sur les mutations et les actualités du secteur PA par la conseillère technique, à la demande d'administrateurs et de professionnels, auprès des instances statutaires ainsi que dans le cadre du séminaire des cadres d'un centre de formation
- ✓ Une présentation du rôle et de la fonction du Conseil de la Vie Sociale (CVS) a également été réalisée auprès de membres de CVS en établissements et services du secteur.

**Plusieurs recrutements de directeurs d'EHPAD accompagnés** par l'URIOPSS.

#### **Actions valorisant des projets innovants :**

- ✓ Repérage et accompagnement de plusieurs adhérents sur des projets d'accueil innovants de personnes âgées autonomes (partenariat URIOPSS/CARSAT-UNIOPSS/CNAV)
- ✓ Repérage et présentation de la candidature de deux adhérents de la Mayenne et de la Sarthe dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Fondation JM Bruneau sur la thématique de la Qualité de Vie en EHPAD (Partenariat UNIOPSS/ Fondation JM Bruneau)

#### **Actions menées en termes de représentation :**

- ✓ Participation aux réunions institutionnelles organisées par l'ARS, les Conseils Généraux
- ✓ Participation à des manifestations/événements: Assemblées Générales, Inaugurations, Salons, Rencontres thématiques (Qualité et Efficience, Alzheimer, Evaluation)
- ✓ Mandats : Participation au Comité de Sélection Aide Au Répit des Aidants (Plan Alzheimer)
- ✓ Rendez-vous avec les Partenaires Institutionnels : ARS, Conseils Généraux (ex : Lancement de la MAIA en Mayenne)
- ✓ Suivi et participation au groupe de travail sur la Convention de Modernisation des Services d'Aide à Domicile signée entre la CNAV et le CG 44.

#### **Actions d'interpellation :**

- ✓ Courrier d'interpellation adressé à l'ARS, copie étant adressée aux Conseils Généraux suite aux tensions sociales dans les EHPAD
- ✓ Rencontre de la Directrice de l'ARS le 18 décembre 2012, suite au courrier du relatif aux tensions sociales dans les EHPAD.

#### **Points forts :**



- Continuité de l'animation du secteur garantie grâce à un tuilage entre les deux conseillères techniques référentes
- Participation régulière des associations adhérentes aux commissions départementales
- Participation active aux Commissions Nationales (CNUESPA) organisées par l'UNIOPSS
- Communication du positionnement et des préoccupations prioritaires du réseau auprès des adhérents à l'occasion des élections présidentielles

- Interpellation des pouvoirs publics sur les enjeux en termes de valorisation des professionnels
- Satisfaction des adhérents de la forme régionale de la commission annuelle réunissant établissements et services avec un format d'ateliers thématiques favorisant les échanges, la connaissance mutuelle et le débat
- Rencontre de l'ARS sur la situation difficile des EHPAD et de leurs personnels
- Sensibilisation des adhérents sur des enjeux transversaux
- Identification des partenaires et des acteurs.

#### Points de perspective :

- Réunir de manière régulière les commissions en 2013
- Développer le format d'ateliers thématiques aux adhérents du secteur Etablissements et Services pour Personnes Âgées (Services à domicile, SSIAD...)
- Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des associations, de leurs administrateurs et de leurs directeurs en invitant des intervenants à l'occasion des commissions départementales
- Développer des modalités de partage d'outils développés au sein des établissements et services en vue d'une mutualisation et de l'amélioration de la qualité
- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place



### **Secteur « Personnes handicapées » :**

#### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Dans le cadre du changement de Conseillère technique « Personnes âgées, Personnes handicapées » en mai 2012, assurer la continuité auprès des adhérents en matière de représentation, d'information et de veille
- Poursuivre le travail des commissions régionales sur une ou deux thématiques « fil rouge »
- Faire le lien avec l'actualité de chaque département, notamment par le biais des représentants dans les conférences de territoire
- Organiser une veille sur les appels à projet dans le secteur du handicap
- Porter la question de l'observation sociale des besoins des personnes handicapées au sein de la CRSA

#### **Éléments marquants en 2012 :**

##### **Actions menées en termes d'animation :**

- ✓ Animation de la Commission Régionale Handicap, réunie 3 fois au cours de l'année 2012, alternant entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire.
- ✓ Rencontres et visites des adhérents  
L'animation sectorielle et le conseil aux adhérents se réalisent également à l'occasion de visites sur site.

##### **Actualité nationale :**

- ✓ Expérimentation des indicateurs qualité en ESMS

- ✓ Enjeux et calendrier des évaluations interne/externes des ESMS
- ✓ Finalisation du rapport UNIOPSS/AIRE sur le Dispositif ITEP
- ✓ Publication des Rapports Hocquet « Contribution à la réflexion sur l'apport des organismes du secteur médico-social à l'inclusion des personnes handicapées » et Vachey Jeannet « Etablissements et Services pour Personnes Handicapées Offres et Besoins Modalités de Financement ».

**Actualité régionale et départementale :**

- ✓ Finalisation Agenda 22 Conseil Régional Pays de la Loire
- ✓ Débat « Refondons l'Ecole de la République / Scolarisation des enfants handicapés ».

**Actions menées en termes de représentation :**

- ✓ Commission de sélection d'appel à projet
- ✓ Participation aux réunions institutionnelles organisées par l'ARS, les Conseils Généraux, le Conseil Régional
- ✓ Participation à des manifestations / évènements : Assemblées Générales, Rencontres thématiques (Qualité et Efficience, Autisme), CISS, HAD, Agenda 22
- ✓ Mandats : Sièges au Conseil d'Administration du CREAI, Comité de Coordination des Associations pour Personnes Handicapées de Loire-Atlantique (CCAPH 44), participation à la réunion du Comité d'entente handicap, participation au Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées du Conseil Général de Loire-Atlantique (CDCPH).

**Points forts :**



- Continuité de l'animation du secteur garantie grâce à un tuilage entre les deux conseillères techniques référentes
- Communication du positionnement et des préoccupations prioritaires du réseau auprès des adhérents à l'occasion des élections présidentielles
- Mandats permettant d'assurer une pluralité de modalités d'interpellation, d'échanges et de contributions sur les préoccupations du secteur
- Dynamique des commissions régionales et ouverture à des intervenants extérieurs. Adhérents intéressés et force de propositions

**Points de perspective :**



- Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des associations, de leurs administrateurs et de leurs directeurs en invitant des intervenants à l'occasion des commissions régionales
- Développer des modalités de partage d'outils développés au sein des établissements et services en vue d'une mutualisation et de l'amélioration de la qualité
- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place.

**Secteur « Lutte contre les exclusions - insertion »**

**Rappel des orientations prévues pour 2012 :**

- Animation d'une réflexion inter associative sur la lutte contre les exclusions
- Poursuivre la réflexion sur la participation des personnes en situation d'exclusion

## Animation des commissions/groupe de travail « Lutte contre la pauvreté et les exclusions »

Les commissions/groupes de travail sur le secteur de la lutte contre la pauvreté et les exclusions de l'URIOPSS des Pays de la Loire en 2012 sont thématiques, définis au regard de l'actualité du secteur et des besoins des adhérents.

- **Commission « Migrants »** : réunie à deux reprises en 2012
- **Commission « Hébergement et accès au logement »** : Cette commission s'est mise en place dans le contexte d'élaboration des projets territoriaux de l'hiver en Pays de la Loire, et souhaite s'inscrire dans l'action que mène le collectif des associations unies au niveau national, sur les questions d'hébergement et d'accès au logement. Ainsi, ce groupe est co-animé par la Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) et l'URIOPSS. La première réunion a eu lieu le 7 décembre 2012.
- **Equipe projet « Isolement/solitude des personnes les plus fragiles »** : l'URIOPSS a constitué une « équipe projet », réunissant des associations de différents secteurs, afin de réfléchir, concevoir et mettre en œuvre autour de cette problématique. Font partis de ce groupe de travail : l'Association St Vincent de Paul, le Secours Catholique, Les Petits Frères des pauvres, l'Arche, l'URIOPSS, un psychologue, le responsable de la fondation Après-demain.
- **Une Commission « Accompagnement des jeunes » à venir** : l'URIOPSS a souhaité créer une commission réunissant les acteurs du handicap, de la protection de l'enfance et du secteur de l'exclusion sur le thème de l'accompagnement des jeunes. La première réunion est prévue au 31 janvier 2013.

## Poursuite des travaux engagés sur la participation des personnes en situation d'exclusion

Fin 2011, l'Union s'est inscrite dans la démarche de régionalisation du Conseil Consultatif des Personnes Accompagnées (CCPA), menée par la Fondation de l'Armée du Salut, l'URIOPSS et la FNARS. Ainsi, l'URIOPSS a mis en œuvre le CCRPA (Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées) dans la région des Pays de la Loire durant l'année 2012.

Le CCRPA s'est réuni à 2 reprises en 2012, sur le thème de l'isolement et la solitude en hébergement et en logement, ainsi que sur la politique de lutte contre la pauvreté et les exclusions. Les travaux du CCRPA ont été transmis pour contribution à la conférence nationale de lutte contre la Pauvreté de décembre 2012.

## La représentation politique de l'URIOPSS sur le secteur de la lutte contre la pauvreté et les exclusions :

Dans le cadre de l'élaboration des Projets Territoriaux de Sortie de l'Hiver (PTSH) mesures du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, l'URIOPSS a rencontré la DRJSCS avec la FNARS le 20 décembre 2012, afin d'échanger tant sur le fond que sur la forme des PTSH.

Mandats de l'URIOPSS :

- ✓ Participation à la consultation organisée dans le cadre des PTSH sur les 5 départements.
- ✓ Participation à la Commission « Hébergement et Accès au Logement » (CHAL) pilotée par la DRJSCS
- ✓ Représentation de l'URIOPSS au Conseil Départemental d'Insertion de Loire-Atlantique et signataire du Pacte Territorial d'Insertion de Sarthe
- ✓ Représentation de l'URIOPSS, par deux personnes d'une association adhérente, à la

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2012

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives de Loire-Atlantique (CCAPEX)

- ✓ Participation au Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) de Loire-Atlantique et Sarthe
- ✓ Sièges avec voix consultative dans les commissions de sélection d'appel à projet de compétence Etat de 4 départements.
- ✓ Participation au comité de pilotage sur le Système Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) 44.

### **La mobilisation de l'URIOPSS dans le cadre des élections législatives**

A la suite du débat du 2 avril pour les élections présidentielles, l'URIOPSS a appelé les candidats aux élections législatives et les futurs élus à s'engager à renforcer les politiques de solidarité essentielles à la cohésion sociale, par courrier, adressé à l'ensemble des candidats aux élections législatives des quatre partis suivants : le PS, le Modem, EELV, l'UMP.

Cette interpellation a donné lieu à une rencontre physique le 4 juin 2012, avec l'un des candidats d'Europe Ecologie Les Verts. Le souhait du candidat était de rencontrer des associations locales du département de la Loire-Atlantique, afin d'échanger sur les questions de lutte contre les exclusions. Ce rendez-vous se situait pour EELV dans un contexte d'échanges sur la question sociale et de partage de problématiques, pour appréhender la politique future.

### **L'animation de sessions techniques sur les appels à projet à destination des CHRS, en partenariat avec la CRESS et la FNARS**

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et solidaire (CRESS) a choisi de sensibiliser le secteur social et de former les gestionnaires aux nouvelles règles du jeu en matière d'autorisation, afin d'adapter leur stratégie en matière de développement de projets et d'actions. A ce titre, la CRESS, en partenariat avec la FNARS et l'URIOPSS ont monté un programme de sessions techniques sur les appels à projet, délivrées sur deux territoires par la FNARS et l'URIOPSS, durant l'année 2012. Ainsi, 8 CHRS en région ont pu être sensibilisés aux enjeux techniques et politiques des appels à projet. Une plaquette de communication a pu être éditée.

### **Actions Nationales**

- ✓ L'URIOPSS des Pays de la Loire est membre du Groupe Ressource Insertion (GRI) de l'UNIOPSS et participe aux travaux de l'UNIOPSS.
- ✓ L'URIOPSS s'est engagée à lancer une dynamique avec les partenaires sociaux de la région Pays de la Loire et ainsi s'inscrire dans l'action d'ALERTE/Partenaires Sociaux piloté par l'UNIOPSS.
- ✓ L'URIOPSS a participé à l'action « Compte à rebours » du collectif des associations unies dont l'UNIOPSS fait partie.



#### **Points forts :**

- Une mobilisation auprès des instances nationales, régionales, et locales sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Une démarche de participation en marche



#### **Points de perspective :**

- Développer une animation territoriale sur la lutte contre la pauvreté et les exclusions
- Capitaliser les travaux sur la participation des personnes accueillies sur le secteur de la lutte contre les exclusions afin de l'impulser sur les autres secteurs.



## L'accompagnement technique

De fortes mutations d'origines législatives et réglementaires européennes ou nationales, de nombreuses réformes institutionnelles et organisationnelles, des transformations profondes de la société et des changements dans les évolutions des besoins de la population impactent considérablement les projets associatifs, les manières d'entreprendre et les modes de gestion.

Prendre acte des évolutions, s'appuyer sur les propres compétences de ses adhérents pour répondre au mieux à leurs besoins demeure une préoccupation permanente de l'équipe dirigeante de l'URIOPSS et des collaborateurs.

**L'enjeu majeur** pour l'équipe réside dans l'adaptation permanente et immédiate aux évolutions extrêmement rapides.

L'accompagnement technique vise à :

- ✓ Soutenir les adhérents collectivement ou individuellement dans l'élaboration de leurs projets politiques
- ✓ Soutenir les adhérents dans la mise en œuvre concrète de leurs projets
- ✓ Soutenir les adhérents dans la gestion quotidienne de l'association ou de leurs établissements
- ✓ Anticiper les politiques publiques nationales, régionales ou départementales en proposant des réponses innovantes et construites.

Concrètement, l'accompagnement technique se traduit par des services de conseils, d'information ou d'accompagnements sur plusieurs volets :

- ✓ Vie associative et droit associatif
- ✓ Politiques sectorielles
- ✓ Droit des institutions sociales et médico-sociales
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Droit social
- ✓ Accompagnement aux démarches de coopération et de mutualisation
- ✓ Evaluation, qualité.

Ces services individuels ou semi collectifs sont inhérents aux missions d'expertise, d'accompagnement, d'assistance technique et juridique. Ils peuvent prendre la forme de :

- ✓ Accompagnement méthodologique aux projets associatifs
- ✓ Aide à la rédaction et à la révision des statuts
- ✓ Interventions sur les enjeux du secteur social et médico-social dans les conseils d'administration ou assemblées générales
- ✓ Diagnostics juridiques et audits sociaux
- ✓ Consultations juridiques (loi HPST, droit du travail, loi 2005-102, ...)
- ✓ Soutien aux démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ✓ Aide à la formalisation d'outils ressources humaines (fiches de fonction, fiche de postes, entretiens professionnels)
- ✓ Accompagnement à la réflexion sur les délégations de pouvoirs
- ✓ Conseil méthodologique pour rédaction du DUD
- ✓ Conseils pour montage de dossiers CROSMS
- ✓ Accompagnement de démarche qualité, élaboration de référentiels
- ✓ Aide au recrutement de dirigeants salariés...

### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Finaliser la rédaction des fiches sur l'évaluation
- Concevoir et promouvoir un guide de la stratégie associative
- Organiser des rencontres sur la qualité
- Organiser des rencontres sur la coopération

### **Illustration sur le champ des ressources humaines et droit social**

- ✓ **Réponse quotidienne aux questions techniques** des adhérents sur les thèmes du droit du travail et du droit des associations et de ressources humaines par mail ou par téléphone.
- ✓ **Veille juridique permanente et réalisation de deux demi-journées d'actualité en droit du travail et ressources humaines sur l'ensemble des départements (janvier et juillet) sur :**
  - *L'actualité législative et réglementaire :*
    - Les aides à l'embauche
    - La loi de financement de la sécurité sociale pour 2012
    - La loi de finances pour 2012
    - La loi pour le développement de l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels
    - La loi de réforme de la médecine du travail
    - La loi de simplification du droit
  - *L'actualité conventionnelle :*
    - CCN51 : dénonciation et recommandation patronale
    - BAD : Convention collective de branche
  - *L'actualité jurisprudentielle :*
    - Durée du travail et aménagement du temps de travail
    - Représentants du personnel et délégués syndicaux
    - Rupture du contrat de travail
    - Congés payés
  - *Point sur l'évolution des conventions collectives*
- ✓ **Information et consultations juridiques sur :**
  - Les modes d'aménagement du temps de travail, la durée du travail
  - La maladie et la rupture du contrat de travail
  - Les congés et les jours fériés
  - La gestion des institutions représentatives du personnel,
  - La rémunération,
  - Les motifs et procédures de rupture du contrat de travail, ...
  - Le droit des associations
  - Les emplois d'avenir
- ✓ **Accompagnement individualisé sur :**
  - La révision du statut du personnel et de règlement intérieur
  - La relecture de statuts associatifs et leur règlement intérieur
  - La comparaison de statuts collectifs
  - L'accompagnement recrutement de directeurs, chef de service

- ✓ **Formation sur :**
  - Convention collective 51 : incidence de la dénonciation pour les associations faisant une application volontaire
  - Initiation au droit du travail dans le cadre des APR UNIFORMATION
  - Durée du travail et aménagement du temps de travail
  - Actualités en droit social
  - Les différents modes de coopération
  - Le recrutement
- ✓ **Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : qualité de l'emploi au service d'une dynamique de réseau**

L'URIOPSS et la DIRECCTE ont signé une convention pluriannuelle 2011-2013 au titre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Objectifs :

- Promouvoir la RSE dans la GPEC
- Favoriser l'engagement des associations et/ou établissements du secteur à la mise en place de démarches responsables, favorables à la Qualité de l'emploi et dépassant le strict cadre réglementaire
- Développer des réponses collectives structurées en réseaux et permettant de mutualiser les moyens.

Cet accompagnement, qui concerne 11 associations, a permis sur l'année de réaliser une évaluation de leurs pratiques sur la RSE et d'établir des plans d'actions suite à une réflexion collective. Un guide des bonnes pratiques sera formalisé en juin 2013 et présenté lors d'un colloque dont l'objectif sera de promouvoir les démarches RSE dans les secteurs du sanitaire, du social et du médico-social à l'échelle des Pays de la Loire.

- ✓ **Présentation de la convention collective de branche aide à domicile en partenariat avec URACSS, dans le cadre d'une journée d'information auprès des centres de santé infirmiers**

### **Illustration sur le champ de la coopération**

Les accompagnements à un projet de coopération entre plusieurs associations se sont poursuivis en 2012. Nous pouvons constater que les demandes de coopération et ses initiatives s'orientent vers différentes finalités : la recherche de l'efficacité, le développement de la qualité de prise en charge des usagers, le développement de logiques de parcours, pour éviter les ruptures et rechercher une complémentarité dans l'offre de services pour accompagner les parcours des usagers.

La demande des adhérents se caractérise par :

- un appui conseil sur la forme juridique de la coopération et de son mode de gouvernance
- un accompagnement à l'élaboration d'un projet et de sa mise en œuvre avec les parties prenantes
- une information en continue.

Le groupe de l'URIOPSS sur la coopération souhaite travailler sur les coopérations territoriales et les logiques de parcours et adapter une méthodologie d'accompagnement.

- ✓ **Projet associatif et stratégie**

Plusieurs projets associatifs ont été accompagnés en 2012. Ils couvrent les différents secteurs d'activité : sanitaire, social et médico-social et concernent des associations gérant un seul ou plusieurs établissements/services.

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2012

Un projet associatif formalisé et partagé est une nécessité dans un environnement en mouvance. Il guide l'action et aide les acteurs parties prenantes à anticiper en tenant compte des ressources mobilisables et des contraintes internes et ou externes. C'est pourquoi, l'URIOPSS Pays de la Loire a mis en place en 2012 un groupe de travail composé d'adhérent et d'un consultant pour travailler la formalisation d'un guide « comment élaborer une stratégie associative ». Ce travail se finalisera en 2013 par la publication d'un guide.

Selon la taille et les attentes des associations, le dispositif est adapté : de l'animation de séminaires vie associative à l'animation de rencontres multiples avec tous les acteurs de l'association, dont les personnels salariés.

Une des caractéristiques de l'accompagnement des projets associatifs est qu'elle nécessite beaucoup de temps, tout en rencontrant par ailleurs des limites dans les financements, le plus souvent pris sur les fonds associatifs, sans véritable aide externe possible.

### ✓ **Evaluation et qualité**

L'année 2012 a été marquée par le lancement d'une démarche de l'URIOPSS auprès de ses adhérents sur l'évaluation interne et l'évaluation externe. Elle s'est caractérisée par :

- L'accueil d'Amélie GERMAIN, pendant 9 mois, qui dans le cadre de sa formation en alternance au CNAM, a réalisé une animation de projet
- **La réalisation d'une enquête** auprès de nos adhérents sur les démarches d'évaluation interne et externe. 23 % de taux de retour du questionnaire.
- **La présentation des résultats de l'enquête auprès de ses adhérents et des partenaires institutionnels.** Présentation qui s'est poursuivie en 2013. Cette présentation a permis de partager avec les adhérents le diagnostic et leur besoins relatifs aux démarches d'évaluation, ainsi qu'aux partenaires institutionnels
- **La mise en place d'un groupe régional évaluation–qualité.** Ce groupe s'est réuni 5 fois en 2012 : il est composé d'adhérents volontaires et vise à partager et échanger sur les pratiques des démarches d'évaluation (présentation de logiciel gérant le système d'information, participation des usagers et des salariés, réalisation et préparation des évaluations externes, ...), de co-produire des documents pertinents et utiles aux adhérents.
- **La production de documents,** avec l'appui du groupe régional et du groupe inter-Uriopss, telle que le guide « Mettre en œuvre l'évaluation externe » et la trame de cahier des charges pour choisir l'évaluateur externe et préparer l'organisation de la démarche.

#### **Points forts :**



- Travail en binôme des Conseillères techniques Juridiques et Ressources Humaines fort apprécié par les adhérents
- Demande sur la coopération très prégnante
- Conception d'une méthodologie d'accompagnement à un projet de coopération avec le réseau URIOPSS/UNIOPSS

#### **Points de perspective :**



- Finaliser la formalisation du guide stratégie associative
- Développer des partenariats appuyant les adhérents dans leurs démarches d'évaluations interne et externe
- Mettre en place et réaliser le dispositif de référencement des prestataires évaluateurs externes
- Travailler avec le groupe UNIOPSS sur l'accompagnement de coopérations territoriales et de parcours.
- Accompagner les adhérents sur leur problématique de communication (formation, commission)



**La formation est une mission statutaire de l'URIOPSS. Elle vise à permettre aux adhérents de disposer des outils nécessaires à une intervention socialement et économiquement efficace.**

Elle a pour vocation de permettre aux dirigeants associatifs :

- ✓ De disposer des clefs de compréhension et de mise en œuvre des politiques publiques sectorielles et transversales
- ✓ D'appréhender les enjeux de société, les choix politiques et économiques en jeu
- ✓ De décider en toute connaissance de cause les stratégies associatives non lucratives à mettre en œuvre et les moyens d'adaptation, d'amélioration et d'anticipation
- ✓ D'adapter les outils nécessaires à leurs pratiques quotidiennes.

La formation et l'information s'adressent tant aux bénévoles qu'aux professionnels.

#### **Rappel des perspectives à fin 2012 :**

- Elaborer le catalogue de formation pour 2013, après notamment une réunion avec l'ensemble des formateurs, une réunion avec quelques DRH ou responsables « formations » des adhérents
- Organiser une journée sur les risques psychosociaux.

Après la chute de l'activité en 2010, la reprise de l'activité constatée en 2011 s'est confirmée en 2012.

#### **Quelques chiffres :**

Pour mémoire en 2011 :

- ✓ Chiffre d'affaires de l'activité formation : 90 070 €
- ✓ Part dans le chiffre d'affaire total de l'URIOPSS : 11,7 %
- ✓ Nombre de jours de formation réalisés : 79,5
  - o Dont formations en inter : 9
  - o Dont formation en intra : 70,5

En 2012 :

- ✓ Le chiffre d'affaire de l'activité s'élève à 102 780 €, ce qui est supérieur aux chiffres de 2011.
- ✓ Part dans le chiffre d'affaire total de l'URIOPSS : 14 %
- ✓ Nombre de stagiaire formés : 395 dont 13 bénévoles
- ✓ Nombre de jours de formation : 80 jours
  - o Dont formation en inter ; 15
  - o Dont formation en intra : 65

Principaux domaines d'intervention des formations réalisées:

- Démarches de coopération et regroupement
- Projet accompagnement personnalisé
- Bientraitance
- Convention collective 51
- Développement durable au quotidien dans un établissement
- Evaluation interne

**Points forts :**

- Enquête réalisée auprès des adhérents
- Remaniement complet du catalogue de formation pour 2012
- Participation au groupe de travail UNIOPSS et mise en place d'outils communs
- Réunions des formateurs

**Difficulté :**

- Maintien des stages inter.

**Points de perspective :**

- Envisager des coopérations avec des organismes de formation adhérents à l'URIOPSS pour répondre à des appels à projets
- Conception et réalisation d'un catalogue formation bénévoles
- Diminution à venir sur 2013 pour les appels à projets UNIFAF et UNIFORMATION

# *ORIENTATIONS EXTERNES*

## **ACTIONS REALISEES**



## Renforcer la représentation auprès des pouvoirs publics

### Objectif général visé :

Exercer notre fonction tribunitienne constitue dans le contexte actuel un enjeu majeur en vue de :

- ✓ Peser sur les politiques sociales
- ✓ Valoriser le secteur non lucratif de solidarité
- ✓ Structurer la concertation et la représentation transversale et globale aux différents secteurs.

### Esprit recherché :

Mettre en pratique notre logo : être un pont entre les organismes à but non lucratif et les partenaires institutionnels et ainsi :

- ✓ Faciliter par tous les moyens appropriés notre présence dans tous les lieux formels ou informels pour porter la parole politique de l'Union et veiller à l'intérêt général
- ✓ Faire en sorte que la représentation se fasse au bénéfice de la personne fragile et vulnérable.

### Traduction concrète :

- ✓ Conforter notre légitimité
- ✓ Conforter notre représentativité.

### Outils disponibles :

- ✓ Les mandats
- ✓ Les rencontres avec les partenaires.

### Remarque :

Cette orientation est fortement liée aux chantiers :

- ✓ Des mandats
- ✓ Des commissions départementales intersectorielles
- ✓ Des modifications législatives et réglementaires.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



**Affirmer la présence légitime des associations dans les instances d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques sanitaires et sociales locales :**

- Définir les instances à investir
- Mettre en place la présence des mandats dans les instances (ARS...).



**Porter les exigences de solidarité dans l'élaboration de ces politiques, notamment par notre dimension intersectorielle :**

- Ouvrir les commissions intersectorielles aux partenaires institutionnels.



**Représenter les adhérents dans le souci de l'intérêt général et d'une proposition collective cohérente, souple et innovante :**

- **Participer et prendre la parole dans les instances publiques.**



**Participer à la veille sanitaire et sociale et aider à la reconnaissance des besoins non satisfaits :**

- **Suivre les PRIAC et les schémas.**

**Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Réactiver les réunions avec les membres de la plateforme non lucrative
- Poursuivre et consolider les liens avec nos interlocuteurs publics
- Finaliser le partenariat avec le Conseil Régional

**SUIVI DES REUNIONS, RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL	TERRITOIRE	SECTEUR D'ACTIVITE	ACTIONS MENEES	DATE	OBJET	REPRESENTANT
	LOCAL	Petite Enfance	Visite Ministre	19 octobre	Visite de Mme FOURNEYRON à l'APE Angers	AP/AR
CRSA NATIONALE	NATIONAL	Sanitaire et médico-social	Réunion	18 septembre	Démocratie sanitaire	AP
ARS MISSION MARS	REGION	Médico social	Réunion	26 janvier 4 avril	Mission d'appui médico-social	AR
ARS	REGION	Personnes Handicapées	Réunion	26 avril	Réunion ARS ESMS PH	ACF
ARS	REGION	Personnes Agées	Réunion	2 mai	Réunion ARS ESMS PA	ACF
ARS	REGION	Médico social	Réunion	4 juin	Qualité et efficience	ACF
ARS	REGION	Personnes Handicapées	Réunion	6 juin	Rapport Hocquet sur l'HAD	ACF
ARS	REGION	Personnes Handicapées	Réunion	19 juin	Commission sélection appel à projet SESSAD	AR
ARS	REGION	Commission médico-sociale	Réunion préparatoire	3 octobre	M. GRIMONPREZ	AP
ARS	REGION	Lutte contre les exclusions	Colloque	9 octobre	Colloque Précarité	AP/CC
ARS	REGION		Réunion	14 novembre	Comité de sélection formation Aide au Aidants	ACF
ARS	REGION	Personnes Agées	Réunion	4 décembre	Rencontre régionale Alzheimer	ACF
ARS	REGION		Réunion	5 décembre	Fédérations du secteur médico-social PA/PH	AP/SS
ARS	REGION	Personnes Agées	Rencontre Mme Marie-Sophie DESAULLE	18 décembre	Recrutement et valorisation des personnels en EHPAD	EC/AP/Y PATAULT/M. CAILLON

<b>ARS CRSA</b>	REGION	Sanitaire et médico-social	Réunion	14 février 14 mai 18 septembre 19 décembre	Assemblée plénière	AP
				23 janvier 22 mars 7 juin 20 septembre 29 novembre	Commission Médico-sociale	
				27 janvier 25 avril 5 septembre 5 décembre	Commission permanente	
<b>CESER</b>	REGION			13 novembre 10 décembre	Préparation Forum des solidarités	AP/CC
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION	Formation sanitaire et sociale	Réunion	18 janvier	Conférence des acteurs Schéma régional formation santé	AP
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION	Enfance – Jeunesse – Famille	Conférence	11 janvier	Conférence régionale des Acteurs de jeunesse	AR
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION	Europe	Réunion	4 octobre	Journée régionale Fonds Européens 2014-2020	EC
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION	Personnes Handicapées	Réunion	15 octobre	Agenda 22	ACF
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION	Enfance – Jeunesse – Famille	Conférence	24 octobre	Conférence régionale des Acteurs de jeunesse Emplois d'avenir et orientations des jeunes	AR
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	REGION			28 novembre	Besoins en formation	SS
<b>DIRPJJ</b>	REGION GRAND OUEST	Protection judiciaire de la jeunesse	Rencontre	12 mars 22 octobre	Partenariat	AP
<b>DRJSCS</b>	REGION	Lutte contre l'exclusion	Réunion	24 octobre	Plan hiver	CC
			Réunion	12 décembre	Plan Hiver	CC
				20 décembre	Emploi d'avenir	AP
<b>DRJSCS</b>	REGION	Vie associative	Réunion	7 décembre	Rencontres régionales du Conseil de Développement de la Vie Associative	AP/CB
<b>DRJSCS</b>	REGION	Lutte contre les exclusions	RV FNARS/URIOPSS	20 décembre	M. Michel THOMAS	AP/CC
<b>CISS (COLLECTIF INTERASSOCIATIF SUR LA SANTE)</b>	REGION	Santé	Réunion	20 novembre	Sortie d'hôpital – Quel accompagnement médico-social pour le patient) ?	ACF

<b>CONSEIL GENERAL</b>	44	Personnes Agées	Réunion	11 mai	Présentation du Schéma PA	ACF
<b>CONSEIL GENERAL</b>	44	Personnes Agées	Réunion	24 septembre	Convention de modernisation des SAAD	ACF
<b>CONSEIL GENERAL</b>	44		Réunion	26 novembre	Assistants familiaux	AR
<b>CONSEIL GENERAL</b>	44	Personnes Agées	Réunion	28 septembre	Etablissements PA	ACF
<b>DDCS</b>	44	Lutte contre l'exclusion	Réunion	10 février	PDALPD 72	AP
			Réunion	3 juillet	Copil	CC
			Réunion	1 <sup>er</sup> octobre	Démarche d'évaluation	AP/CB
			Réunion	9 octobre	SIAO	CC
			Réunion	23 octobre	Restitution diagnostic SIAO	CC
			Réunion	12 décembre	SIAO 44	CC
<b>DRJRCS</b>	Région	Lutte contre l'exclusion	Réunion bilan	6 mars	SIAO	AP
<b>CONSEIL GENERAL</b>	49	Enfance- Jeunesse- Famille	Rencontre	29 octobre	M. BORDENAVE M. DELAUNAY	AP/AR
<b>CONSEIL GENERAL</b>	53	Personnes Agées	Rencontre	26 juillet	MAIA	ACF
<b>DDCS</b>	72	Lutte contre l'exclusion		6 juin	Copil	CC
			Réunion	29 juin		CC
				28 septembre		CC
			Réunion	16 novembre	Accès au sport	CC
				11 décembre		CC
<b>CONSEIL GENERAL</b>	72	Personnes Agées	Rencontre	11 juin	Aide à domicile	ACF
<b>CONSEIL GENERAL</b>	85	Enfance jeunesse famille	Réunion	13 novembre	Commission sélection appel à projet	FM
<b>PJJ</b>	49	Protection judiciaire de la jeunesse	Réunion	21 septembre	Commission sélection appel à projet	AR
<b>RECTORAT</b>	44	Personnes Handicapées	Réunion	28 septembre	Refondons l'école – Scolarisation des personnes handicapées	ACF



#### **Points forts :**

- Rencontre de la directrice régionale de l'Agence Régionale de Santé
- Participation des représentants des partenaires institutionnels lors des Commissions Intersectorielles Départementales (CID) de décembre 2012
- Multiples rencontres formelles ou informelles avec les partenaires institutionnels.



#### **Points de perspective :**

- Obtenir un rendez- vous avec le président du Conseil Général 85
- Rencontre à programmer avec le nouveau Préfet de région
- Anticiper le renouvellement du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)



## Renforcer les liens avec nos partenaires

### Objectif général visé :

Améliorer la lisibilité et la visibilité du secteur sanitaire et social en renforçant nos liens avec :

- ✓ les fédérations sectorielles existantes
- ✓ les coordinations associatives existantes
- ✓ les instances de l'économie sociale.

### Esprit recherché :

Le secteur sanitaire et social est particulièrement « atomisé » et souffre d'une certaine dispersion. Les acteurs sont nombreux et le manque de visibilité constitue un frein à une parole unique connue et reconnue. Or, la défense du non lucratif et de la vie associative nécessite des collaborations et des partenariats étroits.

### Outils disponibles :

- ✓ Exercer nos mandats et rendre compte des positions prises
- ✓ Développer des partenariats au-delà des frontières traditionnelles.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



#### **Participer activement aux instances de l'économie sociale (CRESS – CPCA) :**

- **Nommer des représentants,**
- **Participer aux instances et travaux.**



#### **Créer des synergies avec les organisations représentatives des employeurs de l'économie sociale et les partenaires sociaux :**

- **Rencontrer les partenaires sociaux sur les questions de la solidarité.**



#### **Développer les liens avec les intervenants associatifs, publics et privés :**

- **Proposer des actions communes**
- **Participer à des manifestations.**

### Rappel des perspectives à fin 2011 :

- Finaliser les dossiers concrets du projet de mécénat :
  - L'institut d'accompagnement des dirigeants bénévoles
  - Préciser le référentiel du prix « La part des autres »
  - Finaliser la procédure de rescrit fiscal concernant le fonds de dotation : Ouest Solidaire
- Proposer des représentants de l'URIOPSS à la CPCA pour siéger au sein de la commission d'instruction du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative).

### Points forts :



- Election de la directrice de l'URIOPSS comme vice présidente de la CPCA
- Représentants de l'URIOPSS nommés à la commission d'instruction du FDVA
- Propositions élaborées par le groupe de travail avec les présidents sur la l'accompagnement des bénévoles.



### Difficulté :

- Relations avec la CRESS.



**Points de perspective :**

- Organiser une rencontre régionale Alerte/partenaires sociaux
- Finaliser la démarche juridique de rescrit fiscal pour le fonds Ouest Solidaire
- Organiser un événement avec des mécènes potentiels.



## Améliorer notre communication à destination de l'opinion publique et des médias

### Objectif général visé :

Le projet associatif a pour ambition de doter l'URIOPSS d'une véritable stratégie de communication externe en vue de :

- ✓ Défendre la place de la personne fragilisée dans la société
- ✓ Valoriser notre conception de la cohésion sociale
- ✓ Porter les enjeux du secteur non lucratif de solidarité auprès de l'opinion publique, dans une société de plus en plus marchande.

### Esprit recherché :

Exercer notre fonction tribunitienne pour sensibiliser nos concitoyens aux problématiques de société qui relèvent de l'action sociale demeure essentiel face aux évolutions à venir.

Face à des contextes financiers dégradés du budget de l'Etat et des collectivités territoriales, des choix politiques difficiles vont s'effectuer.

Il convient, dans un souci d'attention à porter aux plus fragiles, d'alerter, d'informer, pour peser politiquement sur les arbitrages en jeu.

Cela passe par des prises de position fortes à tous les niveaux européens, nationaux, régionaux et départementaux.

Cela nécessite de travailler des messages.

### Outils disponibles :

- ✓ Délibérations des instances
- ✓ Outils de communication :
  - Internet
  - Support papier.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

***Transmettre notre vision d'une société solidaire – Informer nos concitoyens par un discours simple et adapté aux enjeux de société et au fait associatif sanitaire et social :***



- ***Développer des partenariats avec les médias locaux,***
- ***Elaborer un projet d'outil de communication aux administrateurs adhérents.***

#### ❖ RELATION PRESSE

Plusieurs communiqués de presse ont été adressés à la presse locale, nationale et/ou spécialisés (fichiers presse de 220 contacts) pour relayer les prises de position, événements (débat du 2 avril), actions réalisés par l'URIOPSS (partenariat Arche pour Colloque Fragilités Interdites).

Quelques interviews et relais dans la presse ont découlé de ces envois et participent à véhiculer l'image de l'URIOPSS et sa vision d'une société solidaire auprès du grand public.



## **Relayer les attentes et les réalisations de nos adhérents.**

### ❖ **ARTICLES VIE DES ADHERENTS**

Les actualités des adhérents ont pu faire l'objet d'articles sur le site internet ainsi que dans la publication mensuelle Trait d'Union pour ainsi valoriser leurs actions. Ces sujets ont été traités à leur demande ou sur idée de l'équipe salariée.



## **Promouvoir la vitalité des associations et de l'engagement bénévole :**

- **Développer les actions de sensibilisation citoyenne,**
- **Créer un institut de formation pour les bénévoles.**

### ❖ **OUEST SOLIDAIRE ACCOMPAGNEMENT**

L'Institut de formation des bénévoles imaginé dans le cadre de la création du Fonds Ouest Solidaire a pris la forme d'un volet particulier appelé « Ouest Solidaire Accompagnement ». Cette action permettra, au lancement de Ouest Solidaire, d'accompagner les bénévoles du secteur de la solidarité en Pays de la Loire, de soutenir le tissu associatif de solidarité et de permettre l'émergence d'un bénévolat engagé :

- en offrant un accompagnement adapté aux diverses formes de bénévolat,
- en proposant aux bénévoles l'accès à des formations ciblées qui favorisent leur implication, valorisent leur présence, accroissent leurs compétences mises au service des populations fragilisées relevant du secteur sanitaire, social et médico-social.



## **Améliorer nos supports de communication :**

- **Diffuser une plaquette Projet Associatif.**

### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Réaliser le diagnostic de communication URIOPSS et élaborer la stratégie
- Proposer un accompagnement en communication aux adhérents (prestations, formations).



#### **Points forts :**

- Diagnostic de communication interne réalisé
- Plusieurs rencontres avec les responsables communication d'associations adhérentes pour une évaluation de leurs besoins.
- Réalisation d'une après-midi débat transversale avec les élus politiques locaux et acteurs associatifs dans le cadre des élections présidentielles 2012 (2 avril 2012)
- Présence de l'URIOPSS dans les médias locaux (débat présidentiel et CCRPA et tarification)
- Communiquer sur le partenariat avec l'association l'Arche en France dans le cadre du colloque « fragilités interdites »



#### **Points de perspective :**

- Finaliser la stratégie de communication
- Communiquer auprès des médias des prises de position de l'URIOPSS (appels à projets).



## Développer notre représentativité

### Objectif général visé :

Avec ses 285 adhérents, l'URIOPSS constitue une force politique incontournable. Notre organisation régionale est pertinente au regard de l'organisation future de l'Etat en région.

Mais notre reconnaissance est fragile en tant qu'acteur contribuant aux politiques sociales, d'où l'importance de l'union et de l'unité.

Il convient de :

- ✓ Rassembler le plus possible d'acteurs non lucratifs sur le territoire
- ✓ Faire la preuve de notre représentativité globale et par secteurs
- ✓ Rassembler régulièrement le niveau politique des associations.

### Esprit recherché :

Nos représentations associatives sont souvent éparpillées.

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS a vocation à être reconnu comme la fédération inter fédérale, inter organisme, inter sectorielle du secteur non lucratif sanitaire, social et médico-social et contribuer ainsi à une meilleure organisation du monde associatif de solidarité.

Face à des rigueurs financières amplifiées par la crise, des arbitrages vont s'opérer localement entre différentes visions de la solidarité, nos valeurs collectives doivent être portées à tous les échelons pertinents.

### Outils disponibles :

- ✓ Contribution des différents acteurs de l'URIOPSS au développement de sa représentativité.
- ✓ Informations précises et actualisées de la part des adhérents pour permettre le traitement de données générales et leur analyse.

### Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



#### **Organiser la prospection des adhérents potentiels sous la responsabilité du conseil d'administration :**

- **Contacter les adhérents potentiels**
- **Communiquer auprès des non adhérents sur le projet et les offres de services de l'URIOPSS**
- **Rédiger une plaquette sur les offres de services URIOPSS.**



#### **Les associer aux grands évènements politiques de l'Union :**

- **Proposer des rencontres thématiques annuelles dédiées aux administrateurs.**

Toutes ces actions ont été mises en œuvre au cours des exercices précédents.

### **Rappel des perspectives à fin 2011 :**

- Faire évoluer la Conférence des Fédérations
- Développer le secteur de la petite enfance



#### **Points forts :**

- Rencontre par la direction d'adhérents potentiels
- Nombreuses sollicitations pour des interventions en Conseil d'Administration ou Assemblée Générale des adhérents sur les thématiques liées aux évolutions des politiques sociales.
- Participation d'administrateurs aux différentes commissions (CID, commissions sectorielles, journées de rentrée)



#### **Points de perspective :**

- Mise en place d'une commission régionale petite enfance
- Décliner l'offre de service URIOPSS sous forme d'une plaquette claire, déclinée du Projet associatif 2013-2017
- Organiser une journée administrateurs.